



UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES,
COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET
COMPTABILITE



Memoire de Fin de Cycle

**En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Financières et
Comptabilité**

Option: Finance d'entreprise

THEME:

**Le financement bancaire de projet de création
des PME en Algérie : cas de la BADR agence
358 d'Akbou**

Réalisé par :

M^{lle} SMAIL Ouahida

Encoder par:

D^r GUENDOUDI Mohammed

Présenté devant le jury composé de :

Présidente : D^r .YAMOUN Karim UMMTO

Examineur : D^r. MEKACHER Amel UMMTO

Rapporteur : D^r. GUENDOUDI Mohammed UMMTO

Promotion: 2022/2023

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le bon dieu le tout puissant qui ma a donné du courage, de la patience et de la volonté pour réaliser ce modeste travail.

Mes remerciements, vont également pour mon promoteur M^r GUENDOZI Mohammed pour ses précieux conseils et orientation durant la réalisation de ce travail.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) qui m'ont apporté leurs aides durant la période de notre stage pratique.

Mes sincères sentiments vont à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce projet, en particulier à ma chère famille, et mes amis.

Dédicaces

Je souhaite dédier ce mémoire à ma famille, qui m'a soutenu et encouragé tout au long de mon parcours universitaire. À mes parents, pour leur amour inconditionnel, leurs sacrifices et leur confiance en moi. Vous êtes ma source d'inspiration et de motivation.

Je dédie également ce mémoire à mes frères et sœurs, pour leur soutien constant et leur compréhension lorsque j'avais besoin de me concentrer sur mes études. Votre présence dans ma vie est inestimable. Je voudrais adresser une dédicace spéciale à mes grands-parents, qui ont toujours cru en moi et m'ont inculqué des valeurs d'effort et de persévérance. Votre sagesse et vos conseils ont été précieux.

Enfin, je dédie ce mémoire à mes amis proches, qui ont été présents à mes côtés pendant cette période intense. Votre soutien moral et votre positivité m'ont permis de garder le cap et de rester motivé jusqu'au bout. Merci à chacun d'entre vous pour votre amour, votre soutien et votre compréhension. Votre présence dans ma vie a fait toute la différence.

Ouahida

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Fondements théoriques sur les petites moyennes entreprises (PME) en Algérie	
Section 1: Définition, caractéristiques et classification des PME.....	04
Section 2 : Le rôle de la PME en matière de développement économique.....	17
Section 3 : les petites et moyennes entreprises en Algérie.....	20
Chapitre II: Les financements mis à disposition des PME.....	30
Section 1: Les besoins et les sources de financement d'une PME.....	30
Section 2 : les choix de financement face aux forces et faiblesse des PME.....	43
Section 3 : Financement des PME par les organismes et les institutions de soutien.....	46
Chapitre III Etude d'un cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR.....	51
Section 1: présentation de l'organisme d'accueil.....	51
Section 2 : Examen et évaluation d'un dossier de financement de la création d'une PME.....	58
Section 3 : Résultats de l'étude : contraintes et perspectives pour la PME.....	69
Conclusion générale.....	72

Introduction générale

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle essentiel dans les économies de nombreux pays du monde. Elles constituent un moteur de croissance important et représentent une part importante de l'emploi et de la production nationale. Par rapport aux grandes entreprises, les PME se caractérisent par une taille plus petite et des structures plus flexibles, ce qui leur confère des avantages et des défis uniques. Dans cette introduction, nous explorons les caractéristiques des PME, leur importance dans l'économie et les défis auxquels elles sont confrontées, notamment pour accéder aux ressources et développer leur compétitivité.

Les PME algériennes sont souvent considérées comme des moteurs de croissance économique et d'innovation. Elles jouent un rôle essentiel dans la diversification de l'économie du pays et dans la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. En raison de leur flexibilité et de leur capacité à s'adapter rapidement aux changements du marché, les PME peuvent être dynamiques et compétitives, augmentant ainsi la productivité et la compétitivité globale de l'économie. Cependant, malgré leur importance, les PME algériennes sont encore confrontées à de nombreux défis. Les problèmes structurels tels qu'un accès limité au financement, une bureaucratie excessive, la complexité de la réglementation et le manque de soutien technique comptent parmi les principaux obstacles auxquels sont confrontées les PME. En outre, les infrastructures limitées et les problèmes liés à la sécurité juridique rendent l'environnement commercial difficile pour les PME.

Malgré les défis, il existe de nombreuses opportunités pour les PME de prospérer et de contribuer au développement économique du pays. L'engagement des gouvernements et des autres parties prenantes est crucial pour créer un environnement propice à la croissance des PME et à la réalisation de leur plein potentiel. Pour soutenir ces entreprises dynamiques et créer un avenir économique prospère, des investissements dans l'éducation, la formation, l'innovation et les infrastructures sont nécessaires.

C'est dans ce contexte que nous avons, dans le cadre de notre recherche, tenté d'expliquer le rôle de la banque dans le financement des PME.

Problématique de recherche

Pour mieux comprendre la problématique du financement bancaire des PME en Algérie, nous proposons de répondre à la question principale suivante :

Quelle serait la contribution des banques dans la création et le financement de la PME en Algérie ?

Pour répondre à notre problème, nous avons trouvé utile de poser la sous-question suivante :

- En quoi consiste la PME ?
- Quels sont les besoins et sources de financement des PME en Algérie ?
- Quels sont les organismes et les institutions de soutien au financement des PME et leur rôle ?

Pour répondre à la problématique précédente deux hypothèses ont guidé notre recherche

H1 : Les banques en Algérie jouent un rôle important dans la création et le financement des PME. Dans ce cadre, elles fournissent des ressources financières, des conseils et un soutien aux entrepreneurs.

H2 : La contribution des banques à la création et au financement des PME est insuffisante. Les banques sont souvent réticentes à prêter aux PME, en raison du risque perçu.

Méthodologie de recherche

Pour répondre à cette problématique, nous avons adopté une approche méthodologique en deux volets :

D'une part, une approche théorique et conceptuelle fondée sur la recherche documentaire et la mobilisation d'une revue de la littérature sur les petites et moyennes entreprises qui a permis, de définir les concepts et d'identifier les besoins et les modes de financement offerts aux PME en Algérie.

D'autre part, une démarche pratique portant sur une opération réelle de financement de la création d'une entreprise effectuée par la BADR (Banque de l'Agriculture et du Développement Rural), agence d'Akbou.

Motif du choix du thème

Dans le cadre de notre spécialité en finance d'entreprise, notre thème de recherche est motivé par deux principales raisons :

- L'importance des petites et moyennes entreprises dans l'économie de tout pays, et donc la nécessité de financer cette catégorie d'entreprises et ce, afin d'assurer la durabilité et la création de plus d'emplois.

- Le rôle important des banques dans le financement des petites et moyennes entreprises.

Objectif de notre recherche

L'objectif de notre étude est de présenter le rôle des banques dans la création et le développement des PME, à travers les différents besoins et sources de financement dont disposent les PME, et d'identifier les barrières auxquelles ces entreprises sont confrontées pour accéder aux PME.

Plan de travail

Pour répondre à notre problématique, nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres :

Notre démarche a consisté à présenter les aspects dans le premier chapitre les fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises.

Dans le second chapitre, nous avons abordé les différents modes de financement de la PME dont, le financement bancaire qui fait l'objet de notre recherche.

Le troisième et dernier chapitre porte sur partie pratique effectuée en niveau de la BADR agence 385 d'Akbou, où nous avons étudié le cas du financement de la création une entreprise par cette agence.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

Introduction

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont des petites entreprises qui jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale. Leur importance réside dans leur contribution significative à la création d'emplois, à l'innovation et à la croissance économique. Théoriquement, les PME sont souvent étudiées dans le cadre de la théorie des entreprises, qui les distingue des grandes entreprises en raison de caractéristiques spécifiques telles que la taille, la structure de propriété, le modèle de gouvernance et les ressources limitées.

En Algérie, comme dans d'autres pays, les petites et moyennes entreprises constituent une part importante de la structure économique, même si l'accent mis sur elles n'est pas récent. Les résultats n'apparaissent donc que depuis les années 2000. Compétitivité suffisante.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

Section 1 : Définition, caractéristiques et classification des PME

Les petites et moyennes entreprises sont des entités économiques qui jouent un rôle important dans la structure entrepreneuriale d'un pays. Elles se caractérisent par leur taille relativement petite par rapport aux grandes sociétés et des entreprises internationales. Les caractéristiques des PME tendent à inclure une gestion plus stricte, un caractère informel, une prise de décision plus rapide et une plus grande flexibilité.

Elles sont souvent considérées comme des moteurs de l'innovation économique, de la création d'emplois et de la compétitivité. Cependant, en raison de leur taille et de leurs ressources limitées, elles peuvent également être confrontées à des défis tels que le financement, la concurrence avec les grandes entreprises et la gestion des risques.

1.1 Définition de la petite et moyenne entreprise

Définir la PME a été pour les administrateurs comme pour les chercheurs, une préoccupation permanente. Si les premiers se basent généralement sur les chiffres d'affaires pour définir la PME, les seconds insistent sur l'organisation, le mode de gestion ; des caractéristiques propres à ce type d'entreprise.¹

Autrement dit il n'existe pas de définition unique de la PME, les critères retenus diffèrent selon les textes législatifs ou réglementaires : ce sont globalement celles dont la taille, définie à partir du nombre d'employés, du bilan ou du chiffre d'affaires, ne dépasse pas certaines limites. Elles même se déclinent en macro-entreprises, petites et moyennes.²

1.1 Les approches quantitatives

1.1.1 Taille et indépendance du capital

L'indépendance de l'entreprise, élément de nature juridique est généralement reconnue comme l'un des traits caractéristiques de la *PME* et la plupart des organismes s'accordent sur le fait qu'une *PME* ne doit pas appartenir à un grand groupe. C'est donc sans surprise que la plupart des organisations internationales, et tout particulièrement l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique (*OCDE*) placent les relations de propriété et

¹ Fongang. David, la PME en Afrique : essai d'une définition commune, 2014, Harmattan, Paris, page13.

² Masch. Gérald, promotion et protection des petites et moyennes entreprises : les nouveaux instruments de droit privé, 2013, Lit verlag, berlin, page 15.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

l'indépendance de l'entreprise au cœur de leur approche. La définition de la *PME* qui en résulte croise les catégories de taille, bornées par le chiffre d'affaires et le nombre de salariés d'une part et l'autonomie juridique de l'entreprise d'autre part.

La définition la plus achevée de la (*PME*) est proposée par la commission européenne en 1996, et en a succédé une nouvelle, datée du 6 Mai 2003, qui n'en modifie pas les critères mais a seulement procédé à l'actualisation des seuils financiers. Selon cette nouvelle recommandation, « la catégorie des micros, petites et moyennes entreprises (*PME*) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 43 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.³

1.1.1.2 Le primat du nombre de salariés

Les statistiques ont longtemps distingué le primat du nombre de salariés.

Dans ce cadre, le décret n°2008-1354 du 18 Décembre 2008 a introduit un changement assez sensible dans la définition nationale des catégories d'entreprises et a introduit le chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan comme critères quantitatifs.⁴

Les seuils quantitatifs, et tout particulièrement l'effectif salarié, dominant largement les moyens de différenciation des différents types d'entreprises. Cependant, nombreux spécialistes appellent à compléter avec des éléments de nature qualitative.

1.1.2 Les approches qualitatives

Afin de contourner les difficultés rencontrées pour définir les *PME* en fonction de leur taille et/ou de leur statut juridique, des travaux ont proposé de fonder les bases d'une théorie de la *PME* en partant de leurs spécificités organisationnelles.

L'approche qualitative rejoint plus la réalité socio-économique par son caractère descriptif. Les différentes définitions qualitatives de la *PME* mettent toutes l'accent, à des degrés divers, sur les éléments distinctifs et caractéristiques d'une entreprise de petite ou moyenne dimension.⁵

³ Levratto.N,(2009) les PME : définition, rôle économique et politiques publiques, édition De Boeck université,1 ère édition, Bruxelles, , page21.

⁴ Geay Annie, « PME 2012, rapport sur l'évolution des PME », la documentation française 2012.

⁵ SELHAMI Samia, MAHIDA Hanane, BOURI Sarah, « A la découverte de la PME en Algérie »

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

1.1.2.1 La dimension humaine

Un élément fondamental revient avec constance quoique selon des intensités variées⁶ : il s'agit de l'aspect humain lié à l'entreprise. La *PME* est « une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise ». Le chef d'entreprise est omniprésent dans ces approches descriptives. Son rôle est considéré comme déterminant dans la *PME*.

Ainsi, aux États-Unis, dès 1953, le **Small Business Act** retenait comme critère déterminant, le fait d'être géré de façon indépendante, d'appartenir à un entrepreneur indépendant et le fait de ne pas avoir la position dominante sur le marché. Les deux premiers critères liaient donc la *PME* à l'indépendance de gestion de l'entrepreneur et à sa propriété du capital de l'entreprise. Seul le troisième critère se référait à une structure de marché ; du point de vue des couples produits-marchés, on considère généralement que les stratégies de différenciation ou de spécialisation sur des niches sont théoriquement les plus adaptées aux établissements de petite taille. Mais elles sont souvent difficiles à mettre en œuvre car il s'agit de faire valoir des caractéristiques distinctives (le service, la qualité, la personnalisation, le « professionnalisme ») que le client ne perçoit pas spontanément. Pour les rendre visibles, il est nécessaire de réaliser un effort d'information à travers des canaux de communication en rupture avec les habitudes culturelles de la *PME*. Pour celles-ci en effet, ce sont encore le « bouche à oreille », l'exploitation d'une renommée ancienne, la bonne tenue de la vitrine et donc l'importance de l'emplacement géographique ou le contact physique, qui priment sur l'usage de la publicité et sur l'accès à une clientèle lointaine et élargie.

1.1.2.2 Le rapport BOLTON

En Grande-Bretagne, un travail d'envergure fut entrepris afin de conceptualiser la petite⁷ entreprise comme entité socio-économique. Devant la diminution de la population des petites et moyennes entreprises constatée durant les golden sixties, les autorités britanniques ont chargé une commission, placée sous la présidence du professeur *J.E BOLTON*, d'analyser la problématique de la *PME* en Grande-Bretagne.

⁶ Wtterwulghe.R,(1998) La PME : une entreprise humaine, De Boeck & Larcier, Paris, , page 14.

⁷ Champroux.N, Frayssé.O,(2005) entreprises et entrepreneurs dans leur environnement en Grande Bretagne et aux Etats-Unies, Presse Sorbonne Nouvelle, , page 65.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

Les résultats de cette analyse débouchèrent sur un rapport dénommé du nom de son président. La définition des *PME* qui y donnée repose sur trois critères :

Le fait que l'entreprise soit dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée :

Dans l'approche du phénomène de la *PME*, le rapport *BOLTON* insiste lui aussi sur des éléments liés à la personnalité du dirigeant de *PME*. Ainsi, selon cette analyse, la *PME* est dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée et non par le biais d'une structure managériale formalisée. La *PME* se caractérise par un organigramme plat par rapport à celui d'une entreprise de plus grande dimension. Ceci implique que les *propriétaires* eux-mêmes participent activement à tous les aspects de la gestion de l'entreprise et qu'il n'y ait pas une délégation générale du pouvoir de décision. Cette notion se fonde avant tout sur le caractère personnalisé de l'ensemble des décisions qui doivent être prises dans l'entreprise. Ceci n'empêche pas l'entrepreneur de s'appuyer sur des cadres, mais ces derniers ne sont cependant qu'une simple chaîne de transfert dans une ligne décisionnelle. Ils n'exercent guère de pouvoir de décision dans une des quelconques fonctions principales de la gestion.

Une part de marché relativement restreinte ; manque de pouvoir réel sur l'environnement économique » :

Le rapport BOLTON insistait sur le fait que la *PME* est une entreprise qui, en termes économiques, ne possède qu'une part relativement petite d'un marché. Selon ce rapport, la plupart de ces entreprises n'ont par une part suffisante de leur marché pour leur permettre d'influencer de manière significative leur prix de vente en modifiant les quantités qu'elles produisent.

A l'instar du *Small Business Act*, cette approche insiste donc sur le manque de pouvoir réel sur l'environnement économique qui, normalement, accompagne une faible part de marché. Bien qu'elle se vérifie dans certains cas, une définition basée sur pareil concept est clairement influencée par la théorie de la concurrence parfaite et néglige toutes les *PME* qui occupent une position de quasi-monopole sur des marchés particuliers. C'est-à dire des niches. Il s'agit souvent de *PME* produisant un bien ou un service hautement spécialisé répondant à des besoins précis et dont le marché est restreint à quelques clients spécialisés, voire restreint géographiquement. Ces entreprises ne se considèrent généralement pas comme soumises à la concurrence. Il peut s'agir d'entreprises disposant d'un créneau dans des secteurs à évolution

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

technique rapide. En conséquence, ce type d'entreprise, qui ne constitue toutefois pas la règle, dispose d'une rente de situation, à l'instar des grandes entreprises monopolistes. Ceci leur permet à court et moyen terme d'imposer des prix plus élevés et de dégager des profits plus importants que le reste du secteur.

Le dernier critère est l'indépendance de la PME : Il implique qu'une société de taille réduite qui fait partie d'un groupe plus important, ne puisse pas être considérée comme une PME. Les filiales de grandes sociétés sont alors exclues de la définition.

1.1.2.3 L'approche multicritères

L'approche multicritère de la *PME* a également été développée dans l'analyse réalisée en 1966 sous l'égide de *M. WOITRIN*. Selon cette étude, le premier élément spécifique de la *PME* est l'identification de celle-ci à un entrepreneur. A côté de l'élément humain, l'analyse met aussi en exergue diverses autres caractéristiques plus descriptives, utiles pour l'élaboration d'une définition qualitative :

- Un personnel de direction relativement peu spécialisé ;
- Des contacts personnels étroits entre les organes supérieurs de direction et les différents acteurs de l'entreprise (ouvriers, les clients, les fournisseurs...etc.) ;
- Le manque de position de force de négocier les achats et les ventes ;
- Une intégration relativement étroite à la collectivité locale, à laquelle appartiennent les propriétaires et directeurs, et une dépendance plus au moins grande vis-à-vis des marchés de sources ;
- L'impossibilité de se procurer des capitaux en recourant au marché monétaire et des difficultés d'obtenir des crédits, même à court terme. Pour trouver des fonds et investir, les dirigeants de la *PME* recourent le plus à l'autofinancement.⁸

WYNARCZYK et al. ont également développé une définition qualitative de la PME. Celle-ci est essentiellement basée sur trois aspects principaux autres que la taille qui distinguent la *PME* de la grande entreprise : l'incertitude, l'innovation et l'évolution.⁹

⁸ Hoolandt, Joel Van , (2005) Knowledge management dans la PME , édition le manuscrit, Paris, , page56.

⁹ Hoolandt, Joel Van, op.cit, page 59.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

Nous retrouvons pareille tentative chez plusieurs auteurs. Ainsi *G.HIRI-GOYEN* propose deux critères de fonds pour définir la *PME* : responsabilité, propriété et rentabilité.

- **La responsabilité¹⁰** : Selon ce premier critère, la *PME* est dirigée par une personne qui en assure l'entière responsabilité. C'est cette optique que privilégie aussi la **Confédération Générales des Petites et Moyennes Entreprises (C.G.P.M.E)** lorsqu'elle définit la *PME* comme « l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assume personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise, quelle que soit la forme juridique de celle-ci ».

- **La propriété¹¹** : La vie et la survie de la *PME* est étroitement liée à la dimension humaine de celui qui la gère et en assume la responsabilité. C'est ce lien qui unit le destin de la *PME* à celui de son dirigeant, qui différencie la *PME* de la grande entreprise.

- **La rentabilité** : Selon le troisième critère utilisé, Le dirigeant porte une attention particulière à la conservation du patrimoine investi plutôt que de maximiser la valeur, la rentabilité future est secondaire.

2. LES CARACTERISTIQUES DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Dans le cadre spécifique des *PME*, qui composent la majorité de la démographie des entreprises, nous pouvons souligner les caractéristiques spécifiques si différentes des grands groupes¹²

2.1 Caractéristiques universelles¹³

- La concentration de la gestion et de la décision : c'est la centralisation de la plupart des décisions chez un seul individu, le patron assumant entièrement la responsabilité technique et financière, c'est à dire contrôle le développement de son entreprise. Pour

¹⁰ Annick Schott-Seraudie, Zahir Yanat, Zouhair Laarraf, « le dirigeant de pme à l'heure de la responsabilité sociale des entreprises », Recherches en communication, n° 29, 2008.

¹¹ Aly Diadjiry Coulibaly, La défaillance des PME belges: Analyse des déterminants et modélisation statistique, thèse de doctorat en science de gestion, université de Louvain, 2004.

¹² Guillaume.S, Lescure.M,(2008) les PME dans les sociétés contemporaines de 1880 à nos jours, éditions scientifiques internationales, Bruxelles, page 192.

¹³ Azzaoui Khaled : Le financement des PME et les mécanismes de garantie en Algérie

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

les entreprises de petite dimension, les décisions peuvent être assimilées à celles des seuls dirigeants ;

- Un nombre réduit de niveaux hiérarchiques : Ce nombre réduit et la polyvalence élevée des personnes font que la prise en compte simultanée des diverses dimensions de l'innovation par un individu ou par une équipe se trouve ainsi favorisée. De plus, la décision de mise en œuvre du projet, ainsi que la mobilisation et l'organisation des ressources, peuvent se réaliser rapidement à partir de l'engagement du chef d'entreprise. La fonction de décision se fait alors de la manière suivante : Intuition- Décision- Action ;
- Une diffusion plus rapide de l'information : Les informations sont diffusées rapidement entre les membres de l'entreprise au niveau interne d'une part, et d'autre part, on trouve un système d'information au niveau externe, qui est simple, dû essentiellement à la proximité du marché. Par ailleurs, la petite entreprise n'a le plus souvent nul besoin d'études de marché complexes, lourds et souvent dépassées au moment où elles sont terminées ;
- Une aversion au risque du marché : Les chefs propriétaires de l'entreprise expriment une certaine aversion au risque du marché suite à l'incertitude de ce dernier. De ce fait, les petites entreprises répondent en se spécialisant dans des créneaux, stratégies de niche. C'est pour cette raison que la productivité du travail (VA par salarié) est inférieure dans les PME à celle des grandes entreprises, en raison de la faiblesse du capital productif.
- L'entreprise de petite taille possède une faible capacité de financement : Il existe plusieurs sources de financement pour les petites entreprises, et on sait que ces sources sont limitées pour le démarrage, à cause du risque supérieur et du caractère conservateur du milieu financier par rapport à ce risque. Toutefois le nouvel entrepreneur, en plus de sa propre mise de fonds, peut trouver des fonds de parents et d'amis qui lui font confiance, on appelle cela le capital amical. Ainsi, les apports de capitaux sont en général de type familial, de voisins, et fait moins recours aux capitaux extérieurs.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

2.2 Caractéristiques propres aux pays en développement ¹⁴

Les PME des pays en développement font face à l'insuffisance de compétence humaines et de qualité institutionnelle mises à leur disposition. Les difficultés auxquelles elles sont confrontées notamment sont :

- Leur faible capacité de faire entendre leur voix dans le sens d'une action gouvernementale confortant leur situation et l'absence de dialogue entre les secteurs public et privé ;
- Des préjugés défavorables à propos du secteur privé et une défiance réciproque entre les secteurs public et privé ;
- Le manque d'informations (sur les marchés, les normes, les barrières à l'entrée et à la sortie et les obstacles interdisant l'accès aux marchés), de données statistiques pertinentes et d'institutions de soutien ;
- Le poids du secteur informel et la complexité des réglementations, qui s'ajoutent à l'absence d'incitations pour les entreprises du secteur informel à rejoindre le secteur formel.

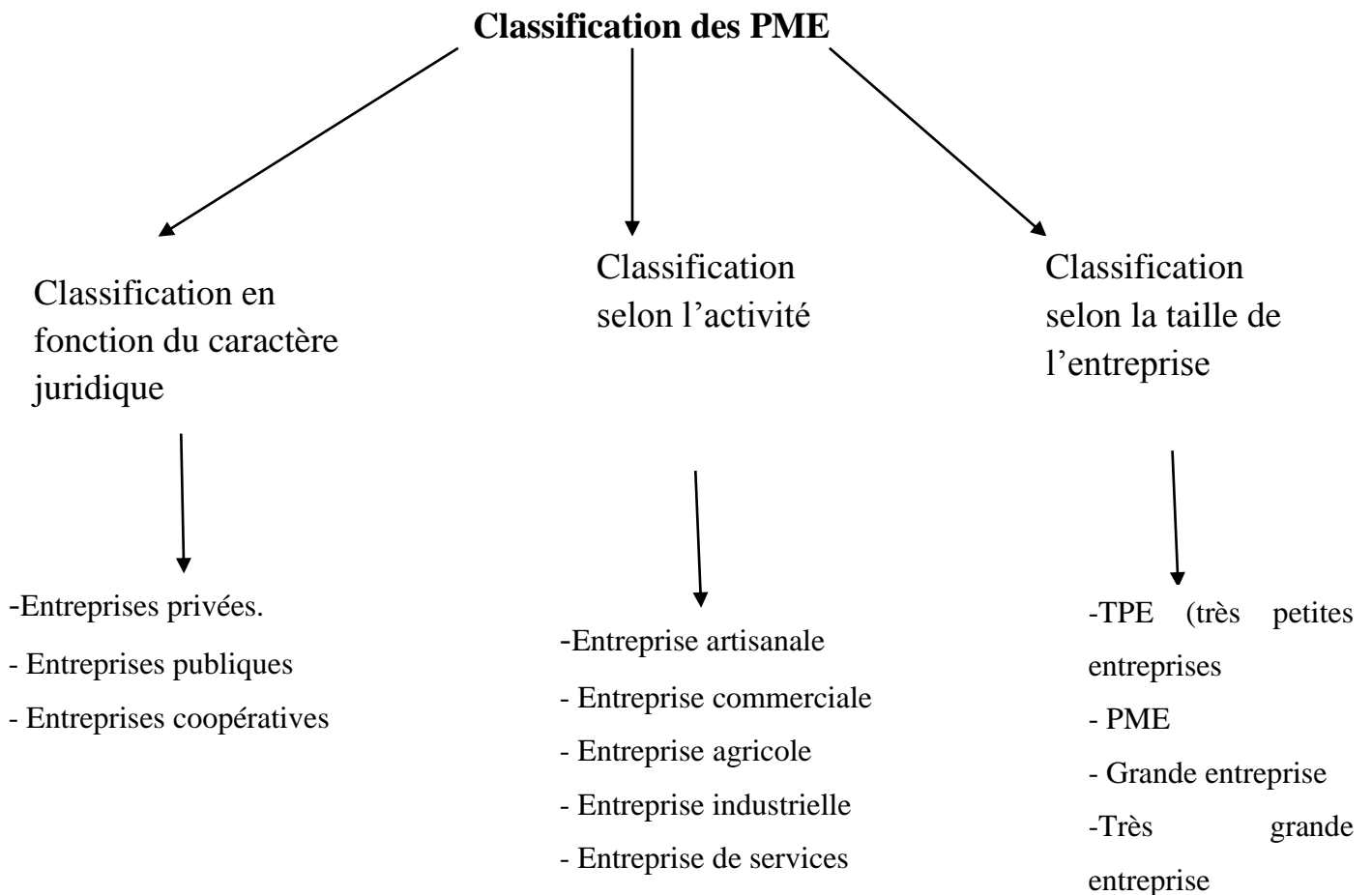
3 Classification des PME

Autres que les critères internes à la *PME*, d'autres critères qualifiés d'exogènes à cette dernière, permettant une classification des *PME* en catégories plus ou moins homogènes ¹⁵, tel qu'illustré dans le schéma ci-après.

¹⁴ OSEO ; Bilan du plan de relance ; Direction de l'évaluation ; Novembre 2011

¹⁵ Taylor. A, Dhenin J-F, Pico. PH, (2004)économie-droit, édition Bréal, , page 89.

Schéma n° 01 : classification des PME



Source: Taylor. A, Dhenin J-F, Pico. PH, économie-droit, édition Bréal, 2004, page 89

3.1 Classification en fonction du caractère juridique

3.1.1 Les entreprises privées

Les entreprises privées se caractérisent juridiquement par la propriété du capital qui relève d'une famille, d'une personne ou d'une association de personnes

Le chef d'entreprise aura, sauf cas particulier, principalement à choisir entre les formes juridiques suivantes:¹⁶

-L'entreprise individuelle : C'est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique

¹⁶ Isaia. J-P, Largvier. CH, gestion de la PME : guide pratique du chef d'entreprise, éditions Francis Lefebvre, 3ème édition, 2002, page 58.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

¹⁷distincte, et il est personnellement et indéfiniment responsable des biens, et des dettes de l'entreprise : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur.

-L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée : « Une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée est une société à responsabilité limitée qui comporte la particularité d'être créée par un seul individu qui devient associé unique ».¹⁸

-La société à responsabilité limitée (SARL): C'est une structure idéale pour développer une petite ou moyenne entreprise. Sa caractéristique principale est de limiter la responsabilité des associés : chacun d'entre eux ne supporte les pertes éventuelles de la société qu'à hauteur de son apport. Une SARL compte entre 2 et 100 associés (si elle n'est constituée que d'une personne, c'est une EURL).¹⁹

-Une société en nom collectif ²⁰: La société en nom collectif est un regroupement de personnes que l'on appelle les « associés » qui ont décidé d'exercer une activité commerciale commune dans un esprit de collaboration ; mise en commun des connaissances, des biens ou des activités ; et partage entre des bénéfices financiers et les pertes qui en découlent.

-Une société par actions simplifiées : La SAS est la résultante de la création décidée par un ou plusieurs associés, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

-Société anonyme : La société est désignée par une dénomination sociale qui doit être immédiatement précédée ou suivie des mots « société anonyme » ou du sigle « SA », et administrée par un conseil d'administration et un président ou un conseil de surveillance et un directoire.

3.1.2 Les entreprises publiques

Une entreprise publique est une entreprise qui appartient en totalité ou en majorité à l'Etat ou à des collectivités territoriales et sur laquelle ils peuvent exercer une influence prépondérante. On distingue :

- Les entreprises publiques économiques EPE
- Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC),

¹⁷ www.insee.fr.

¹⁸ Brach-Thiel.D, le guide juridique du créateur d'entreprise, éditions Heures de France, Paris, 2007, page 16.

¹⁹Denos.P , (2011,)SARL, groupe Eyrolles, page 112.

²⁰ Puraye.B,(2007) mémento des sociétés commerciales, Wolters Kluwer Belgium SA, page 255.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

3.1.3 Les entreprises coopératives ²¹

Les entreprises coopératives sont des entreprises dont les associés contribuent volontairement à part égale en droits et en obligations dont l'objectif est la satisfaction des aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels des membres, comme, par exemple, la réduction de coûts de revient ou le coût d'achat de certains produits.

3.2 Classification des PME selon l'activité

3.2.1 Classification par secteur économique

A ce niveau de classification, on parle d'une répartition classique et d'une répartition moderne.

- ✓ **La répartition classique²²** : En répartition classique trois secteurs peuvent être distingués
- ✓ **Le secteur primaire** : Ce secteur regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une extraction ou l'exploitation des ressources naturelles (agriculture, pêche, forêts...etc.).
- ✓ **Le secteur secondaire** : Ce secteur regroupe l'ensemble des activités liées à la transformation des matières premières issues du secteur primaire en biens productifs ou de consommation (agroalimentaire, automobile, industrie chimique, pharmaceutique.... Etc.).
- ✓ **Le secteur tertiaire** : Ce secteur est défini par exclusion des deux autres secteurs: il recouvre toutes les activités de services et à son tour, il comprend toutes les entreprises dont la fonction principale consiste à fournir des services à destination des entreprises ou des particuliers.

- **Classification en fonction du regroupement moderne des activités :**

Comparativement à la classification précédente, Certains économistes évoquent aussi l'existence d'un quatrième secteur :

- **Secteur quaternaire** : Appelé aussi nouvelle économie, Ce secteur regroupe les entreprises de production de haute technologie (spatial, aéronautique, l'énergie, télécommunication ...etc.).

²¹ THIAM Alioune Badara, « Aspects Conceptuels et Evaluation de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux Sociétés Coopératives », Revue de l'ERSUMA : Droit des affaires - Pratique Professionnelle, N° Spécial - Nov-Déc 2011.

²² Higin Didace.A.(2014) le droit du développement et de l'intégration économique dans l'espace OHADA, édition l'Harmattan, Paris, page25

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

3.3 Classification des entreprises par domaine activité

Le domaine d'activité classe les entreprises selon les actions réalisées. On distingue cinq domaines d'activité : Artisanale, commerciale, Industrielle, agricole, entreprises de services.²³

²³ Bah Ibrahima, économie Droit Opticien Lunetier BTS 2e édition : Le Livre interactif, Editions OPHRYS, Paris, 2012, page 9.

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

Section 02 : Le rôle de la PME en matière de développement économique

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle essentiel dans le développement économique d'un pays. Elles sont considérées comme le moteur de l'économie, créant des emplois, stimulant l'innovation et favorisant la croissance économique. Elles sont souvent créées par des entrepreneurs passionnés et ambitieux qui mettent des idées innovantes sur le marché. Grâce à leur flexibilité et leur adaptabilité, elles ont la capacité de répondre rapidement aux besoins changeants des consommateurs. En termes d'emploi, les petites et moyennes entreprises sont les principaux pourvoyeurs d'emplois, créant de nouvelles opportunités d'emploi pour les individus. Elles emploient de la main d'œuvre locale, ce qui stimule l'activité économique au niveau régional et contribue à réduire le chômage.

Les PME sont également des acteurs importants en matière d'innovation et de recherche et développement. Elles ont souvent la capacité d'essayer de nouvelles idées et de prendre des risques, favorisant ainsi l'innovation et contribuant à accroître la compétitivité économique. De plus, elles ont un impact direct sur les fournisseurs locaux et les petites entreprises avec lesquelles elles travaillent. Elles contribuent à bâtir des chaînes d'approvisionnement locales solides, à renforcer les petites entreprises et à contribuer au développement économique durable de la région.

1 Le rôle de la PME dans l'économie nationale

Si les grandes entreprises occupent une place importante dans le système économique, le rôle de la PME n'est guère moins important, car elle permet et contribue à la croissance économique, via : ²⁴

- La création de l'emploi
- La création de la valeur ajoutée ;
- La participation à la distribution des revenus.

²⁴ El Saady., « le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) au sein des économies méditerranéennes : l'expérience égyptienne », revue économie et territoire, 2011

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

1.1 La création de l'emploi

Le dynamisme économique est dû principalement à des investissements dans le domaine de l'industrie, il se trouve devant plusieurs contraintes (manques de ressources financières, coûts élevés, centralisation de l'industrie ... etc.). Pour surmonter ces difficultés, il est judicieux de créer de petites filiales liées aux grandes entreprises (l'externalisation), cette opération permettra de construire plusieurs unités pouvant répondre à la demande progressive de l'emploi, en créant des postes permanents à moindre coût.

1.2 Création de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée se mesure par la différence des biens qu'elle vend et ce qu'elle a dû acheter pour produire ces ventes. En 1994, la valeur ajoutée du secteur public était de 617.4 milliards de dinars représentant 53.5% du total national, alors que celle dégagée par le secteur privé avec 1178 milliards de dinars soit 46.5 % du total national. A partir de 1998, les parts respectives se sont inversées faisant passer en tête le secteur privé avec 1178 milliards de dinars soit 53.6 % et 1019.8 milliards de dinars soit 46.4 % pour le secteur public. Par ailleurs, Il est à noter que plus de 65 % de la valeur ajoutée et de l'emploi des pays développés provient des PME. Une politique économique en vue de la constitution. De la promotion et des redéploiements des PME est incontournable dès lors que l'on aspire au développement.

1.3 La participation à la distribution des revenus

La valeur ajoutée créée par chaque PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations. La valeur ajoutée servira à :

- Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financiers (il s'agira alors des salariés, de dividendes ou intérêts).
- Contribuer au fonctionnement des administrations en particulier en versant des impôts.

Il est clair donc que l'entreprise quelle que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes divers aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays.

Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise, par ailleurs, du fait de son importance

CHAPITRE I : Fondements théoriques sur les petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie

dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles.

2 Rôle des PME dans le processus d'internationalisation de l'économie :

En distinguant l'espace de localisation de l'espace de fonctionnement, trois catégories de firmes sont définies : les *PME* locales, internationales et globales :

- **L'exportation** : Les *PME* sont une source majeure de recettes à l'exportation pour certains pays en développement à travers leurs produits manufacturés.
- **L'investissement** : Les *PME* sont considérées comme des investisseurs dans l'économie de la connaissance et la recherche et développement.
- **L'innovation** : Les *PME* sont particulièrement innovantes, parce qu'elles adoptent, conçoivent et produisent de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de production.

Section 03 : Les petites et moyennes entreprises en Algérie

Les PME algériennes sont confrontées à des défis spécifiques tel que l'accès au financement, la bureaucratie administrative, la concurrence et les contraintes réglementaires. Pourtant, ils sont reconnus pour leur résilience, leur flexibilité et leur capacité à s'adapter à des conditions économiques changeantes. Le gouvernement algérien a lancé un certain nombre d'initiatives visant à soutenir ces entreprises, notamment en facilitant le financement, en simplifiant les procédures administratives et en offrant des incitations fiscales. De plus, des programmes de formation et de conseil sont développés pour améliorer les compétences des entrepreneurs et faciliter leur croissance. Les PME algériennes ont un impact significatif sur l'emploi et représentent une grande partie du secteur privé. Ils contribuent également à la diversification économique en favorisant l'innovation, en créant de la valeur ajoutée et en stimulant la compétitivité.

1 Définition de la PME

La définition retenue par l'Algérie tient compte des nouvelles données imposées par la mondialisation et la globalisation de l'économie. Dans ce cadre, la définition retenue par l'Algérie est celle définie par l'union européenne en 1996 et entérinée par l'OCDE et les pays non membres dans la charte de Bologne sur les PME de juin 2000. La loi n°01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise consacre cette définition.²⁵

La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de Production de biens et/ou de services :

- Employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuelles n'excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de dinars algériens et qui respecte le critère d'indépendance.

²⁵ Le rôle de la PME en Algérie : étude comparative avec la PME dans les pays de la Triade Hocine IFOURAH

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :²⁶

La moyenne entreprise : toute entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est entre 100 et 500 millions de Dinars.

La petite entreprise : toute entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.

La très petite entreprise (TPE) : toute entreprise employant de 1 à 9 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars.

2 Evolution des PME algériennes

Après l'indépendance, l'Etat algérien a eu recours à la planification centralisée et cela en Constituant de grandes entreprises publiques de production de biens et de services. Et en nationalisant les terres afin de couvrir les différents besoins ; mais l'Etat s'était rendu compte qu'il était souhaitable de décentraliser la fabrication de quelques produits, et ce, pour bénéficier des avantages de l'externalisation. C'est ainsi que la première génération des PME avait obtenu son premier rôle. Le processus du développement des PME a connu plusieurs périodes :²⁷

▪ A partir de 1966

La première période se caractérise par la parution du premier code des investissements en 1966 ; cependant la PME a marqué réellement son démarrage à partir du premier plan quadriennal (1970-73); qui avait prévu un programme spécial de développement des industries locales, poursuivi du deuxième plan quadriennal (1974-78). Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi qu'un total de 594 PME ont été créées durant cette période.

▪ A partir de 1982

²⁶ Dr. Mimouni Yassine Dr. Bougutaia Soufyane, La Problématique de Création des PME Innovantes en Algérie: Étude de cas sur les PME Innovantes du Secteur TIC.

²⁷ Belouard Ali Nabil , Seder Salim, Structure du capital et de la performance des PME algériennes.

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

La seconde période celle des années 80 et plus précisément à partir de 1982 (à la faveur de la loi 82-11 du 23 Août 1982) que l'investissement privé national a connu une évolution marquée tout de même par beaucoup de réticences. Cette loi a élargi les domaines d'activités jusque-là limitées au tourisme et à l'industrie. Cette extension intègre notamment les domaines de prestation de service, de la pêche, de bâtiment et travaux publics et du transport avec une limitation de l'investissement à un plafond de 30 millions de dinars et l'interdiction de concentration d'activités similaires de connexes entre les mains d'un même propriétaire. Grâce à cette loi et à l'OCIP 68 plus de 1000 projets ont été inscrit dans ce cadre ; cependant, moins de 15% des projets agréés par l'OCIP ont été réalisés, et cela pourrait être due à la lourdeur de cet organisme ainsi l'existence de nombreuses contraintes de toute nature. Dans cette période, près de 777 projets de PME ont été réalisés.

▪ **A partir de 1988**

L'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1988 avec la loi 88-25 du 19 juillet 1988 qui libère le plafond de l'investissement privé et ouvre à ce dernier d'autres créneaux. Grâce à cette loi le nombre d'entreprises privées est passé à 19843 entreprises. Ce n'est qu'à partir de 1990 (avec la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit), puis en 1991 (avec le décret n° 91-37 du 19 février 1991 portant libération du commerce extérieur) que les Investissements majoritairement ou totalement étrangers ont été autorisés. C'est ainsi que le nombre d'entreprises privées est passé à 22382 entreprises en début de 1992

▪ **A partir de 1993**

Depuis 1993, avec le décret législatif n° 93-12 du 05 octobre 1993 qui réduit la procédure à une simple déclaration et offre des mesures d'encouragement puis en 1994 avec la création l'ANSEJ en 1996 et la création de l'ANDI 69 en 2001 ainsi que d'autres organismes qui encourage l'investissement privé en Algérie (CALPI, SALEM, ADS ...), et jusqu'à l'an 2002 on dénombre 188564 entreprises de taille PME qui emploient 731082.

Tableau 1: Evolution des PME en Algérie durant 2001-2013

Années	PME privées	PME publique	Artisans	Total
2001	179 893	778	64 850	245 348
2002	186552	778	71 5239	261 853
2003	207 949	778	79 850	288 587
2004	207 949	778	86 732	312 959
2005	245 842	894	96 072	342 788
2006	269 806	739	106 222	376 767
2007	293 946	666	116 347	410 959
2008	292 013	626	126 887	519 526
2009	408 155	598	162 085	570 838
2010	618 515	557	135 623	754 695
2012	511 856	572	146 881	959 309
2011	550 511	557	160 764	711 832
2013	578 586	547	168 801	747 934

Source : réalisé par moi-même à partir des données du ministère de la PME et de l'artisanat

A la fin du premier semestre 2016, le nombre total des PME toutes les catégories comprises s'élève à 1 014 075 entités, alors que leur nombre était de 896 811 entités en 2015, et de 852 053 à la fin de l'année 2014.

3 Dispositifs et mesures publics pour la promotion et le développement des PME Algériennes

3.1 Les dispositifs et programmes d'appui à la promotion des PME en Algérie

Un ensemble d'institutions, d'organismes et de programmes est mis en place

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

depuis le début des années 1990, en vue d'assurer la promotion et le développement de la PME en Algérie.²⁸

3.1.1 Ministère des petites et moyennes entreprises

Le Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises a été créé en 1991 pour promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises. Il est responsable des fonctions suivantes :

- Développement et promotion des petites entreprises
- Fournir des incitations et un soutien au développement des petites et moyennes entreprises
- Aider à trouver des solutions aux problèmes des PME :
- Préparer les statistiques nécessaires et fournir les informations nécessaires aux investisseurs du secteur
- Adopter des politiques favorisant le secteur et élaborer un plan de relance économique pour les PME. Il convient de noter qu'un certain nombre d'agences ont été créées sous les auspices du ministère des Petites et Moyennes Entreprises spécifiquement pour promouvoir l'industrie, notamment :

A. Pépinières et incubateurs d'entreprises

Ces établissements publics sont à caractère industriel et commercial et leurs bus Aider les petites et moyennes entreprises. Ils prennent trois formes, à savoir :

Atelier : C'est une structure d'accompagnement pour les porteurs des projets dans l'industrie et l'artisanat.

Pépinière : elle soutenir les promoteurs de PME Actif dans le secteur des services.
Responsable de l'Incubateur d'Entreprises

- Accueillir et accompagner les entreprises nouvellement créées sur une période donnée
Décider;
- Gestion des locations de magasins :
- Fournir des orientations et des conseils dans le domaine comptable, Juridique, Commercial et Financier :

²⁸ Farida MERZOUK ,(2009),PME et compétitivité en Algérie ,université de Bouira- Algérie, N°238N

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

- Aider aux principes de gestion et à la formation technique Au stade mature du projet.

B. Centres d'aides

Les centres d'aides sont des établissements publics à caractère administratif qui assure Personnalité juridique et autonomie financière. Ils recherchent le développement Une vitrine adaptée aux besoins des chefs d'entreprise et des entrepreneurs, Bénéficiez d'une durée réduite de création d'entreprise et de gestion documentaire Appui des fonds établis au sein des ministères concernés. Ils visent en outre à développer Structurer l'économie locale et soutenir les PME S'intégrer à l'économie internationale.

Ces centres ont les fonctions suivantes :

- Recherche documentaire et son suivi, ainsi qu'aider les entrepreneurs à surmonter Barrières pendant la phase de création ;
- Accompagnement des entrepreneurs dans le domaine du coaching et du coaching Gestion ; diffuser des informations sur les opportunités d'investissement ;
- Soutenir le développement et le déploiement de capacités compétitives Introduction aux nouvelles technologies et services de conseil Développement des ressources humaines, marketing, technologie et Innovation.

C. Conseil National Consultatif

Le Conseil National Consultatif est un organisme consultatif doté de droits consultatifs Personnalité juridique et indépendance financière. Sa mission est de promouvoir Dialogue et concertation entre les PME et les associations professionnelles d'une part et les organismes publics et autorités d'autre part Je suis ailleurs. Ses fonctions se résument comme suit :

- Assurer un dialogue et une consultation à long terme entre les autorités et les partenaires sociaux afin d'élaborer des politiques et des stratégies pour le développement du secteur des PME
- Encourager et promouvoir la création d'associations professionnelles et la collecte d'informations tant sur les employeurs que sur les associations professionnelles.

3.2 Mesures d'accompagnement et de développement des PME

Algériennes

Pour la promotion et le développement de la PME en Algérie, les pouvoirs publics ont mis en place un vaste programme de soutien en faveur de ce secteur. Ce programme vise le renforcement du développement du secteur de la PME et de l'artisanat qui doit s'inscrire dans le cadre de l'insertion de l'économie dans la configuration économique internationale. L'Etat s'engage à assurer le renforcement l'épanouissement de ces entreprises pour améliorer leur compétitivité et la qualité de leurs produits. Les lignes directrices de ce programme telles qu'elles sont annoncées par la loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (La loi n° 17-02 du 10 janvier 2017) visent :²⁹

- De publier et promouvoir la diffusion de l'information à caractère industriel, commercial, juridique, économique, financier, professionnel et technologique relative au secteur des PME;
- D'encourager toute initiative tendant à faciliter l'accès des PME au foncier ;
- D'ouvrir pour la mise en place de régimes fiscaux adaptés aux PME ;
- De favoriser et d'encourager le développement de la culture entrepreneuriale, ainsi que les nouvelles technologies et l'innovation au sein des PME;
- De faciliter l'accès des PME aux instruments et services financiers adaptés à leurs besoins ;
- D'encourager les associations professionnelles, les bourses de sous-traitance et les groupements ;
- De renforcer la coordination entre les dispositifs de création et d'appui aux PME aux niveaux central et local.

La mise en œuvre de ce programme s'appuie sur des actions que l'Etat engage par :

- création d'un établissement public à caractère dénommé « l'agence », chargé de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la PME en matière d'émergence, de croissance pérennisation, y compris l'amélioration de la qualité, la promotion de l'innovation et le renforcement des compétences et des capacités managériales de PME;
- Le financement des actions d'aide et de soutien à la PME, ainsi que des dépenses de fonctionnement de l'agence s'effectuera à travers le compte d'affectation spéciale No

²⁹ La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise ,(JO DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°02) du 11/01/2017

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

302-124 intitulé « fonds nationale de mise à niveau des PME, d'appui à l'investissement et de promotion de la compétitivité industrielle »;

- La mise en place de multiples instruments fiscaux, financiers et monétaires qui viendraient soutenir la PME et l'artisanat ;
- La création de centre d'appui et de conseil à la PME ayant pour principales missions d'appui à l'émergence à la croissance et à la pérennisation des PME
- Création de pépinières chargées de soutenir les entreprises émergentes et de les héberger ;
- Les fonds des garanties des crédits et des fonds d'amorçage conformément a la réglementation en vigueur afin de garantir les crédits aux PME;
- La création de sociétés financières spécialisées (SFS) ;
- Le ministère chargé de la PME entreprendre en concentration avec les autres ministres et autorités concernés, toute initiative a l'effet d'identifié les besoins des PME en financement et d'impulser la mise en place d'instruments financiers adaptés ;
- La création auprès du ministère chargé des PME, un organisme consultatif dénommé « conseil national de concertation pour le développement » ;
- Les programme de modernisation sont établis et mise en œuvre des PME;
- La création des associations deux TPE représentatif de cette catégorie offrant des services spécifiques à ces TPE;
- La création des associations et / ou groupements des PME visant l'amélioration de la compétitivité des filières d'activités notamment celles de la sous-traitance;
- L'agence met en place un système d'information sur les PME afin de servir, notamment d'outil de prospective et d'aide à la décision.

Conclusion

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale. Ils jouent un rôle important dans la création d'emplois et dans la promotion de la croissance économique. Malgré des ressources limitées, ces entreprises ont fait preuve d'agilité et d'innovation pour répondre à l'évolution des demandes du marché. Cependant, les petites et moyennes entreprises sont confrontées à de nombreux défis tels que les canaux de

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

financement, la concurrence des grandes entreprises et la gestion des risques. Il est donc nécessaire de soutenir et de promouvoir ces entreprises afin de promouvoir un développement économique durable.

L'Algérie a mis en œuvre une nouvelle stratégie visant à réduire la pauvreté et à assurer un développement durable. Le résultat de cette stratégie est la création d'un dispositif de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux petites et moyennes entreprises (PMI). Ces mesures ont connu un succès significatif, dans la mesure où les PME/PMI créées grâce à ces mesures réduisent le chômage et créent de la valeur ajoutée.

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

Introduction

Le financement disponible pour les PME peut prendre différentes formes, telles que des prêts aux entreprises, des lignes de crédit, des capitaux propres, des subventions, des investissements en capital-risque, du financement participatif et de l'aide publique. Chaque méthode de financement a ses avantages et ses inconvénients, et il est important que les PME comprennent les implications de chaque option avant de prendre une décision. Ce financement peut aider les PME à réaliser divers projets tels que l'achat d'équipements, l'agrandissement de locaux, le financement de recherche et développement, le recrutement de nouveaux employés, la mise en œuvre de stratégies de marketing et la diversification des activités.

Section 01 : Les besoins et les sources de financement d'une PME

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle important dans l'économie d'un pays. Ils contribuent à la création d'emplois, à l'innovation et à la croissance économique. Toutefois, pour croître et prospérer, ces entreprises ont besoin de financement. Les besoins de financement des PME peuvent varier en fonction de l'étape de leur cycle de vie. Par exemple, lors du démarrage,

Les PME ont besoin de capitaux pour financer leur investissement et leurs dépenses initiales. Elle peut également avoir besoin de financement pour développer de nouveaux produits ou services, acquérir de nouvelles technologies ou pénétrer de nouveaux marchés

Les sources de financement des PME peuvent varier. Le premier concerne les capitaux propres, qui correspondent aux ressources financières détenues et investies par les propriétaires de l'entreprise. Le financement en fonds propres peut provenir des fondateurs de l'entreprise, de la famille, des amis ou d'investisseurs privés.

1. Besoins de financement d'une PME

1.1 Les besoins de financement liés à l'investissement

On appelle investissement, l'engagement d'un capital dans une opération de laquelle, on attend des gains futurs, étalés dans le temps il est également « le nerf » et « le muscle » en matière de développement et de croissance de l'entreprise quel que soit sa taille, l'entreprise pourrait engager quatre types d'actions donnant lieu à des investissements.

- Maintenir les capacités de production existantes en procédant à des investissements de remplacement (remplacement d'un matériel ancien, amorti, usé ou démodé par un autre). Ces investissements sont très fréquents.

- Améliorer la productivité et pousser à la modernisation et à l'innovation. Ce qu'on appelle : les investissements d'expansion ou de capacité qui ont pour but d'accroître la capacité de production ou de commercialisation des produits existants et de vendre des produits nouveaux (l'installation d'une capacité nouvelle ou additionnelle).

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

- Rationaliser la production : ce sont les investissements de rationalisation ou de productivité qui visent la compression des coûts de fabrication.
- Valoriser le capital humain, il s'agit des investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation, décisions de recrutement d'employés, dépenses de l'amélioration des conditions de travail.³⁰

Donc dans sa conception générale, l'investissement est considéré comme la transformation des ressources financières en biens corporels ou incorporels, autrement dit, c'est un sacrifice de ressources financières aujourd'hui dans l'espoir d'obtenir dans le futur des recettes supérieures aux dépenses occasionnées par la réalisation de cet investissement³¹, celui-ci constitue un coût dont les composantes sont :

- Le prix d'achat des biens constituant l'investissement.
- Les frais accessoires d'achat (assurance, transport, douane...)
- Les frais d'installation et de montage.

1.2 Les besoins de financement liés à l'exploitation

Toute entreprise quelle que soit son efficacité ou quelle que soit sa structure financière, peut se trouver confrontée à un problème de trésorerie de façon conjoncturelle ou structurelle. Ce problème peut survenir car, à court terme, l'entreprise doit de manière permanente chercher à assurer le financement de son actif circulant (stock, crédits accordés aux clients, créances diverses).

A cet égard, l'entreprise recourt à des crédits de fonctionnement qui ont des durées plus courtes que ceux d'investissement permettant l'équilibre financier tels que :

- Les crédits accordés en contrepartie d'existence à l'actif de créances d'exploitation (ex : crédits dailly, escompte.....).

³⁰ Youssef Jamal « précis d'analyse financière de l'entreprise » édition 2003 page 114 et 115.

³¹ Hamadan ben Ali « technique de choix d'investissement » édition 1999 page 25

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

- Les crédits accordés à l'entreprise sans contrepartie, à l'actif de créances d'exploitation (ex : découvert, crédit spot.....).³²

Ces crédits de fonctionnement financent de manière générale les actifs circulants du bilan. Lorsque ces derniers ne sont pas intégralement financés par des délais de paiement que l'entreprise obtient de ses fournisseurs et de ses créances diverses et lorsque cette insuffisance n'est pas couverte par le fonds de roulement (FR), en fait, si le besoin de financement de l'exploitation est inférieur au FR, l'entreprise aura la possibilité de se financer sans recourir à des crédits bancaires ou autres formes de financement. Le besoin de financement de l'exploitation appelé aussi le besoin de fonds de roulement (BFR = stock+ créances clients- dettes fournisseurs). Cependant, on peut résumer les besoins liés à l'exploitation comme suit :

▪ Les stocks

Pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit avoir un stock pour faire face soit à la demande de la clientèle (stock de produits finis) soit pour des fins de production (matières premières), or la détention des stocks implique un coût pour l'entreprise ce qui rend ainsi nécessaire une gestion efficace et rationnelle de ces stocks afin de limiter les coûts et donc minimiser les besoins de financement.

▪ Les besoins de trésorerie

L'entreprise doit faire face à des dépenses importantes tels que : les salaires, entretien de matériels, impôts et taxes, frais divers de gestion...etc.

Le paiement de ces charges peut troubler le fonctionnement normal de l'activité de l'entreprise, surtout les PME. Il s'avère donc que cette activité entraîne la naissance des besoins de trésorerie qui dépendent des délais de paiement de décaissement des charges et d'encaissement des recettes.

Enfin, il faut dire que « sans ressources financières, l'entreprise ne produit pas, ne vend pas et donc ne peut survivre que si elle a réussi à mobiliser les ressources nécessaires au maintien de son cycle d'exploitation et au financement de son exploitation »

³² La gestion de trésorerie : Jean-François verdié Philippe Rousselot, 2e édition page 11 et 22.

1.3 Besoins de financement lié à l'innovation

Dès qu'il s'agit de projet de recherche et de développement ou innovant, il est surtout question de choix risqués et coûteux, de plus le coût des travaux de recherches et développement compte parmi les principales contraintes au développement de tels travaux.

Malheureusement le concours du secteur bancaire au financement de ce type de projet reste timide.

Les processus d'innovation sont clairement marqués par la prééminence de nombreuses subventions, avances remboursables et avantages fiscaux octroyés par les organismes publics, mais les acteurs privés du capital investissement refusent généralement d'intervenir avant que les débouchés industriels et commerciaux de l'innovation ne soient assurés, face à l'implication des projets innovants, le soutien des acteurs institutionnels (L'Etat et le secteur bancaire) apparaît plus nécessaire que jamais.

Donc, d'une part les besoins de financement des PME sont différents, les plus importants sont liés à l'investissement, à l'exploitation et à l'innovation et en d'autre part le caractère familial des PME accentue la relation d'indépendance entre la famille et les entreprises, le dirigeant propriétaire cherche à sauvegarder sa souveraineté sur l'entreprise jusqu'à sa mort pour la transmettre à ses héritiers, pour cela il ne peut pas par conséquent utiliser certaines politiques des grandes firmes comme l'augmentation du capital ou le recours à la bourse....etc.

Le besoin de financement dépend de la longueur du cycle d'exploitation (qui est en forte relation avec la durée d'écoulement des stocks, la durée des crédits accordée aux clients, la durée du processus de production), la durée des crédits obtenus des fournisseurs, et l'évolution de certains éléments d'exploitation (tel que les salaires, les charges sociales...). Ainsi, la différence entre les besoins, liés aux stocks et aux clients, et les ressources, liées aux fournisseurs, constitue le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

2 Les sources de financement des PME

Le choix de financement le mieux approprié représente un aspect déterminant de la stratégie financière de l'entreprise. Cependant, afin de réussir ce choix, l'entreprise doit connaître, au préalable, les différentes sources de financement existantes. En effet, plusieurs

sources de financement peuvent se présenter : le financement par fonds propres, le financement par endettement, le financement par quasi fonds propres, le financement par ouverture du capital, ainsi que d'autres sources de financement.

2.1 Le financement formel des PME

2.1.1 L'autofinancement

L'autofinancement représente la richesse créée par l'entreprise. Il constitue sa ressource interne essentielle destinée à financer en tout ou en partie les investissements, l'accroissement des besoins en fonds de roulement et à accroître les liquidités.

L'autofinancement est la machine qui permet de transformer l'énergie (l'argent) en travail (la valeur). En d'autres termes, l'autofinancement est représenté par la différence entre la CAF et la distribution des dividendes mis en paiement au cours de l'exercice.

Il est traduit par les actionnaires par une augmentation de la valeur de leurs actions et donc par des plus-values. Toute entreprise assurant son développement exclusivement par l'autofinancement n'aura pas besoin de recourir ni à ses actionnaires ni au marché financier.

Dans ce contexte l'autofinancement peut être schématisé comme suit :

- **VA = ventes - charges courantes liées aux prestations extérieures.**
- **Excédent brute d'exploitation = VA - Charges de personnel - impôt et taxes et Versements assimilés**
- **Cash flow brut = EBE + produit financier + produits exceptionnels - charges financières - charges exceptionnelles.**
- **Cash flow net ou marge brute d'autofinancement = Cash flow brut - impôt sur le bénéfice**
- **Autofinancement = Cash flow net - dividendes.**

Quant à la situation réelle de nos entreprises Tunisiennes optant à ce type de financement est caractérisée par une fluctuation dans le temps de leur capacité d'autofinancement.

2.1.1.1 Les avantages liés à l'autofinancement

L'autofinancement présente plusieurs avantages pour l'entreprise, on peut citer les points suivants :

- L'autofinancement met à la disposition de l'entreprise une masse de capital supérieur à ses besoins normaux. Ceci a pour effet de favoriser des investissements dont le rendement est suffisant et la rentabilité de l'entreprise se trouvera diminuée.
- Il est considéré comme une source de financement facile à la portée de l'entreprise.
- C'est un moyen de financement accessible, et très flexible (dégagé progressivement tout au long des exercices).
- Il préserve l'indépendance financière et la gestion de l'entreprise (dans la mesure où elle n'a pas à solliciter des ressources externes).
- Il favorise la croissance à long terme.
- En Tunisie l'autofinancement par incorporation des bénéfices aux réserves confère à l'entreprise des avantages fiscaux.
- Il allège les charges financières et accroît la rentabilité des actionnaires.

2.1.1.2 Les limites de l'autofinancement

L'entreprise se crée ainsi un marché interne de capitaux indépendants des marchés financiers, sur ce marché artificiel, les taux de rentabilité peuvent être plus faibles et les ressources mal allouées.

L'autofinancement tend à faire croître les capitaux propres. Il ne fait pas croître la valeur de l'entreprise que si les investissements sont suffisamment rentables c'est à dire qu'ils rapportent plus que le taux de rentabilité exigé compte tenu de leur risque.

Si ces ressources sont réinvesties de manière non rentable engendrera une baisse des cours pour les sociétés cotées. En conséquence l'entreprise constituera une cible idéale à une tentative hostile de prise de contrôle.

2.1.2 Le capital risque

Le capital-risque est le financement en fonds propres qui vise le développement initial ³³ d'un projet, la création d'entreprises ou son démarrage. En effet, la société de capital investissement avance des fonds destinés à couvrir les frais d'avant création (recherche, prototype ...), frais liés au lancement de l'entreprise (fabrication et commercialisation des toutes premières séries produites par l'entreprise) :

Le financement par capital-risque se distingue nettement du financement bancaire par sa nature, et en conséquence, par les processus d'évaluation qui mènent à une transaction. L'originalité du capital-risque vient du fait qu'il concerne des investissements peu liquides dans des firmes non cotées. Ces investissements, qu'ils portent sur des « startups » - c'est-à-dire, de nouvelles entreprises à risque, en début d'activité, généralement des sociétés nouvellement créées ou de jeunes entreprises parfois encore au stade de la conception qui ont un important potentiel de croissance -, ou sur des sociétés à un stade plus avancé, ont un point commun : une prise de risque importante. De ce fait, le secteur du capital-risque s'organise de façon à pouvoir gérer et atténuer les problèmes liés à ce niveau élevé du risque.

Le capital-risqueur est un intermédiaire financier actif qui endosse de nombreux rôles : directeur, conseiller ou même manager de l'entreprise dans laquelle il investit. Du point de vue de l'intermédiation financière, les capital-risqueurs collectent des fonds auprès d'autres investisseurs extérieurs comme les fonds de pension, les banques, les assurances, les fondations, les universités, les familles ou encore les sociétés privées. Les jeunes entreprises innovantes dès leur création ou peu après leurs premiers développements techniques ou commerciaux peuvent trouver des financements privés auprès des fonds de Capital-risque. Ces nouvelles sociétés évoluent essentiellement dans les secteurs des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), dans ceux du monde des Sciences du Vivant ou dans les secteurs de l'Électronique et des Nouveaux Matériaux.

Donc le capital-risque est un mode de financement de la création d'entreprise ou de projets innovants. Il repose sur trois principes : « aider au décollage une entreprise fondée sur

³³ Le capital investissement moyen alternatif de financement pour les PME et les startup Alternative average private equity financing for SMEs and startups , Dr. Djaber BEZTOUH

l'innovation scientifique ou technologique à fort risque de mortalité du fait même des innovations et de l'imprévisibilité du marché, amoindrir voire éliminer le risque financier en constituant sous forme mutualiste des portefeuilles d'investissement, et intervenir en fonds propres pour limiter les charges financières ». Le capital-risque (venture capital), est un mode de financement en fonds propres, prenant la forme d'une prise de participation d'une durée relativement longue, au capital de jeunes entreprises très innovantes, en phase d'amorçage, de création ou de démarrage (start-up stage), et de post-crédation ou d'expansion.

2.1.3 Le financement par crédit-bail

Le contrat de crédit-bail est un contrat tripartite de financement d'équipement à usage professionnel, entre une entreprise ou un professionnel, qui est locataire, un fournisseur et une société de crédit (le crédit-bail leur). Le principe de cette formule de crédit à la consommation et/ou de crédit immobilier consiste à donner en location avec promesse unilatérale de vente un bien mobilier ou immobilier à une entreprise qui ne dispose pas des fonds nécessaires à leur acquisition. L'entreprise pourra alors l'utiliser pendant une période déterminée dans le contrat, moyennant une contrepartie financière (ou autre) et par l'intermédiaire d'un tiers auquel elle le louera.³⁴

Cette catégorie de crédit professionnel permet à l'entreprise de ménager sa trésorerie en évitant de payer d'un coup le prix d'achat d'un bien mobilier ou immobilier qui nécessiterait un investissement important. A la fin du contrat, trois options s'offrent à lui. Il peut restituer le bien, l'acheter pour un montant défini dans le contrat, renouveler le contrat de location.³⁵

❖ Les avantages du crédit-bail

Le crédit-bail s'avère être un avantage important pour les entreprises qui recourent à ce moyen de financement. Les avantages du crédit-bail résident en trois points essentiels : l'apport personnel, la non altération de l'endettement et la déduction d'impôt.³⁶

Ces avantages sont à répartir entre la société de crédit-bail et vous en qualité de client. En effet, la société qui loue le bien pour vous a la possibilité d'investir sans avoir pour autant à fournir un apport personnel. Pour ce qui est de vos avantages, en tant que société nécessitant un bien,

³⁴ www.credigo.fr

³⁵ www.difinitions-finanace.com

³⁶ www.weareclimb.fr

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

est que le matériel loué dans le cadre de ce crédit-bail n'est pas inclus dans le bilan. Cela n'altère donc pas votre endettement et donc la possibilité pour vous d'utiliser du matériel peu coûteux sans altérer votre niveau d'endettement.

Il est également à savoir que les loyers des crédits-baux sont déductibles de l'impôt sur les bénéfices. Il vous faudra donc le déclarer sur votre déclaration de revenus pour qu'un remboursement vous soit fait en milieu d'année. Chaque élément constitutif du contrat de crédit-bail demeure négociable, de la durée à la périodicité, en passant par le montant des loyers.

❖ Les inconvénients du crédit-bail

Le crédit-bail comprend également des inconvénients, comme tout procédé de prêt. Le crédit-bail est créé pour vous garantir la meilleure expérience et vous aider dans les besoins de votre entreprise, cependant ce procédé peut s'avérer plus onéreux qu'un crédit classique.

En effet, le montant investi dans un crédit-bail est nettement supérieur à celui d'un prêt bancaire. Cela s'explique par le fait que l'entreprise de crédit-bail retient sa rémunération sur la marge du loyer de la location.

De plus, comme vous avez peut-être pu le remarquer, les catégories de biens empruntables ne sont pas illimitées. Vous pouvez donc ne pas obtenir le produit précis donc vous avez besoin. Les entreprises de crédit-bail peuvent refuser d'acquiescer un bien ou du matériel si elle juge qu'il sera difficile de le revendre au terme du contrat de location.

2.1.4 Le marché financier

Le marché financier est le marché de tous les capitaux, qui repose sur l'émission Titres (actions et obligations), composition et durée du marché primaire Ces valeurs constituent le marché secondaire ou la bourse.

Les fonctions des marchés financiers peuvent être résumées comme suit :

Il assure le financement de l'économie en extrayant des capitaux auprès des agents économiques Avoir des capacités de financement et pouvoir rechercher des financements auprès d'agents (petites et moyennes entreprises, Gestion administrative, grandes entreprises...etc.) ;

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

Assurer la liquidité à long terme de l'épargne de placement ;

C'est un lieu pour des entreprises industrielles ou commerciales de différentes tailles (petites ou grandes). Peuvent être combinés entre eux. C'est là que la valeur d'un actif (cours de bourse).

2.1.5 Le financement bancaire

En plus de leurs sources internes, les PME peuvent se financer également en recourant à la banque. Cependant, le recours à l'emprunt bancaire est en forte relation avec la capacité de remboursement et d'endettement et le risque encouru par le prêteur

. Actuellement, les banques proposent des emprunts bancaires qui se différencient par les durées, les modalités de remboursement, les taux d'intérêt, les garanties, les conditions de remboursement. Ainsi, on distingue généralement deux grandes catégories de crédits bancaires:

A. Le crédit à moyen et long terme

Le crédit à moyen terme est destiné au financement des investissements de différentes natures. Il est qualifié d'une durée comprise entre 2 à 7 ans, quant au crédit à long terme il est d'une durée comprise entre 7 et 20 ans, et il sert à financer les investissements de longue durée. Ce type de crédit permet le financement du haut de bilan des entreprises, il est accordé à ces dernières après une étude approfondie de la rentabilité du projet d'investissement. En ajoutant à cela d'autres facteurs comme le niveau d'activité et la situation financière de l'entreprise, que Adair et FHIMA (2013) ont dénommés les facteurs « endogènes », tandis qu'ils ajoutent d'autres facteurs exogènes « tels le coût du financement et les garanties requises par les banques, Les exigences des banques, surtout en matière de garanties, expliquent en grande partie l'insuffisance des concours octroyés, par rapport aux besoins exprimés. Par ailleurs, l'octroi de crédit est relatif à la capacité de remboursement de l'entreprise et de sa capacité d'endettement. Il dépend également du risque encouru par les prêteurs, risque évalué par les agences de rating ».

B. Le crédit à court terme

Le crédit à court terme ou crédit d'exploitation permet le financement des besoins courants et d'exploitation de l'entreprise, il est d'une durée inférieure à une année. Il existe plusieurs modalités de financement par crédit à court terme :

➤ Le crédit de trésorerie

Le financement par crédit de trésorerie contient trois grandes catégories : Crédits de trésorerie, non spécialisés et non mobilisables ; Crédits de trésorerie, spécialisés et mobilisables ; Crédits de trésorerie, non spécialisés et mobilisables.

- **Le découvert** : Il constitue une forme de financement par crédits de trésorerie, non spécialisé et non mobilisable. Le découvert est caractérisé par une position débitrice sur le compte courant bancaire de l'entreprise, toléré par la banque pour une durée de quelques mois (si le découvert est inférieur à un mois il devient une facilité de caisse accordée pour des échéances difficiles), qui accorde un plafond de découvert modifiable à tout moment, ce type de financement bancaire se matérialise par un taux d'intérêt élevé suite à l'absence de garantie et au manque d'adossement à un bien.
- **Crédits de trésorerie, spécialisés et mobilisables** : Cette catégorie de crédit contient :
 - Les crédits de compagne servant à financer les besoins d'exploitations liées aux fluctuations saisonnières sous la forme de billets mobilisables ;
 - Les crédits sur stock qui prennent la forme d'un warrant, les stocks présentent un gage pour les crédits. Ils permettent d'affecter des marchandises en garantie des avances accordées par la banque en remettant un récépissé-warrant ;
 - Les crédits de préfinancement des marchés publics et à l'exportation.
- **Le billet de trésorerie** : Le billet de trésorerie est un crédit de trésorerie non spécialisé qui constitue « un titre de créance négociable au porteur, émis par une entreprise, constatant une créance productive d'intérêts que l'émetteur s'engage à rembourser à une échéance déterminée.

2.2 Le financement informel des PME

Selon M. Lellert (1990), la finance informelle se définit comme un mécanisme unique qui permet la circulation de l'argent en échange de l'accumulation temporaire de crédits et de dettes. Il s'agit d'une compilation de toutes les transactions effectuées en dehors des règles établies par des intermédiaires non agréés et non enregistrés. Il est désormais communément

CHAPITRE II : Les modes de financement mis à la disposition des PME

observé que les citoyens privilégient les canaux informels pour mobiliser l'épargne intérieure. La principale raison concerne la flexibilité lors de l'exécution des transactions.³⁷

Les marchés de la finance informelle sont adaptés à l'environnement économique et social local. Ils sont durables et beaucoup représentent des efforts soutenus finance informelle a longtemps été considérée comme un fléau.

La finance non formelle se pratique principalement à l'échelle locale et compose d'activités financières directement accessibles, théoriquement, à l'ensemble de la population. Il y a deux démarche principales un développement d'organisation au sein de leur propre norme, mais extra-légale par rapport aux lois nationales, transition d'un établissement vers un organe d'un niveau légal supérieur, comme u banque ou une coopérative de crédit.

Aujourd'hui, l'environnement socio-économique des petites et moyennes entreprises en Algérie est encore caractérisé par le secteur informel, une réalité qui oblige les propriétaires de petites et moyennes entreprises à s'appuyer inévitablement sur des sources de financement familiales (fonds propres) et sur des financements informels. Pour survivre, nous devons souvent compter sur ces réseaux. Collecter de l'argent auprès des gens autour de vous Également appelé « love money » (« argent du cœur » ou « capital de proximité »), il est couramment utilisé pour récolter des fonds rapidement et facilement en récoltant les dons de votre entourage. Il s'agit de l'argent provenant de parents et d'amis de la famille qui deviennent actionnaires de votre entreprise.

³⁷ THOMASIA M ,(2003), financement des PME : de l'échec des finance formelles au recoure des tontines au Sénégal, université CHEIKH ANTA DE Dakar , p 45

Section 2 : Les choix de financement face aux forces et faiblesse des PME

Les forces des PME résident souvent dans leur agilité, leur capacité à innover et à s'adapter rapidement aux changements du marché. Cela leur permet de prendre des décisions rapides et de saisir les opportunités qui se présentent. Ces forces peuvent être utilisées pour obtenir des financements plus rapidement, par exemple en présentant des projets novateurs ou en faisant appel aux investisseurs en capital-risque. En revanche, les PME peuvent également présenter des faiblesses en matière de financement. Par exemple, leur manque de taille et d'historique peut rendre difficile l'accès au crédit bancaire traditionnel. De plus, les PME peuvent rencontrer des difficultés à obtenir des financements à long terme en raison de leur manque de garanties ou d'actifs importants.

1 Les forces et faiblesses des PME

La PME ne peut être considérée ni comme un simple modèle réduit de l'entreprise ni l'inverse de la grande entreprise. Elle est considérée comme une entité propre qui possède des acouets originaux, qui sont principalement en nombre de trois. En contrepartie la PME souffre de divers handicaps qui se situent presque au niveau de toute ses fonctions et réduisent de ce fait ses capacités de production et de commercialisation.³⁸

1.1 Les forces

1.1.1 L'efficacité

En raison de la structure de coûts plus faible de ces entreprises, les PME bénéficieront de prix de revient inférieurs à ceux des grandes entreprises, ce qui leur permettra de contrôler facilement toutes les données de leur environnement.

1.1.2 La flexibilité

La flexibilité peut être définie comme la capacité de s'adapter aux changements qualitatifs et quantitatifs de l'environnement. La capacité d'adaptation à la situation économique est cruciale, et cette qualité est particulièrement importante parmi les petites et

³⁸ Mémoire Online, Financement bancaire des petites et moyennes entreprises, par Kamel et Aziz BAALI et BOURRAS, UMMTO, 2010.

CHAPITRE II : les modes de financements à disposition des PME

moyennes entreprises. C'est-à-dire que les grandes entreprises ont une certaine rigidité structurelle, qui ne favorise pas une adaptation rapide aux changements, et sont souvent contraint par des contraintes internes et par la paralysie. Les longueurs de la bureaucratie et du marketing. La structure des PME réagit aux déséquilibres économiques de différentes manières selon les circonstances individuelles de l'entreprise.

1.1.3 La qualité et la simplicité des relations sociales

La modestie de la taille des PME leur permet une gestion de personnel plus efficace et plus économe ; plus efficace parce qu'elle se traduit souvent par une grande souplesse d'utilisation de la main d'œuvre et par une meilleure implication de celle-ci, plus économique parce que la main d'œuvre y est en générale moins qualifiée et peu syndicalisée ce qui tend à réduire le coût du travail.

1.2 Les faiblesses :

Les faiblesses largement rencontrées dans le cas Algérien se résument comme suit

1.2.1 Les problèmes liés aux dirigeants

La délégation de l'autorité et la constitution d'une structure formelle fait partie de l'incapacité de dirigeants.

1.2.2 L'insuffisance des fonds propres:

L'insuffisance des fonds propres se manifeste notamment en phase de la création puisque la capacité d'autofinancement est réduite, ainsi les apports des créateurs sont plus ou moins limités (apport familial). Il s'agit pratiquement d'un écart dans le fond propre puisque le marché financier empêche les PME d'émettre librement des actions à fin d'accroître leur capitalisation et, par conséquent, augmenter leurs possibilités d'endettement.

1.2.3 Non liquidité des fonds de roulement :

Parmi les caractéristiques des PME on note la tension assez élevée sur les fonds de roulement, ainsi la gestion des liquidités est classée parmi les priorités d'entreprise. Ainsi selon quelques études, il paraît que l'entreprise peut vivre des années sans projets mais pas sans

CHAPITRE II : les modes de financements à disposition des PME

liquidité. Certains auteurs défendent l'idée que les PME maintiennent plus d'actif liquide que les grandes entreprises, par contre l'idée même est rejeté par d'autre qui ont réaffirmés que si les avances des propriétaires seront déplacées de dettes vers les fonds propres, l'effet de la taille sur le niveau d'endettement sera nul.

1.2.4 Les difficultés de croissance

Cette situation donne lieu à l'état de stress financier que vit l'entreprise notamment en phase de création. Dans cette phase, les PME n'ont pas l'opportunité de négocier les prix, ainsi elles sont contraintes d'accepter ceux offerts par les marchés.

1.2.5 La sous-capitalisation

Elle empêche la maturité des PME puisqu'en phase de démarrage et de la croissance, les PME rencontrent d'autres difficultés telles que le recours excessif aux crédits à court terme, ainsi une croissance rapide pousse l'entreprise à tomber dans ce qu'on appelle l'écart financier, donc elle n'a pas le choix que le recours au financement.

Des études ont aussi montré que sous-capitalisation due essentiellement à une faible rentabilité, et que les entreprises les plus rentable sont celles qui font recours au financement interne

SECTION 3 : FINANCEMENT DES PME PAR LES ORGANISEMES ET LES INSTITUTION DE SOUTIEN

Les PME sont souvent confrontées à des difficultés financières pour se développer et survivre. C'est pourquoi de nombreux organismes et institutions d'accompagnement ont été créés pour leur apporter un soutien financier. Ces organisations peuvent prendre différentes formes, comme des agences publiques, des associations, des fondations ou encore des banques publiques d'investissement. Leur mission principale est de faciliter l'accès des PME au financement en leur apportant des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques. Elles peuvent ainsi accorder des prêts à des conditions avantageuses, des garanties pour faciliter l'accès au crédit bancaire, des subventions pour soutenir des projets innovants, ou encore une aide à l'exportation pour promouvoir le développement international.

1 l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE)

L'Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat a été créée pour succéder à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, comme indiqué dans le décret exécutif n ° 20-329 du 22 novembre 2020, qui modifie et a achevé le décret exécutif n ° 96-296 de 1996, une institution gouvernementale de nature particulière avec la personnalité juridique et l'indépendance financière, sous la supervision du ministre en charge des mini-entreprises, accompagnant les porteurs de projets afin de créer et de développer de petites entreprises produisant des biens et des services. Cette agence a 51 succursales réparties dans tous les États du pays.³⁹

1.1 L'ANADE a pour missions:

Le décret mis à jour et compléter les missions de l'ANADE comme suit :

- mettre en œuvre toute mesure de nature pour permettre la mobilisation et l'utilisation, dans les délais impartis, de ressources extérieures destinées au financement de la création d'activités en faveur des jeunes, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- définir la cartographie nationale des activités pouvant être créées par les jeunes promoteurs et sa mise à jour périodiquement, associée avec les secteurs concernés.
- encourager la mise en place et le développement des écosystèmes en fonction des opportunités d'investissement offertes par les différents secteurs et qui répondent aux besoins du marché local et/ou national.

³⁹ Agence nationale pour le soutien et le développement de l'entrepreneuriat en tant que mécanisme de soutien et de développement des PME en Algérie, Dr. Leila YAMANI / Phd. Salima BENSEDAT, 22/04/2022

- veiller à la modernisation et à la normalisation du processus de création, d'accompagnement et de suivi des micro-entreprises ;
- développer et de développer des outils de Business Intelligence, dans une démarche prospective, dans le mais d'un développement économique équilibré et efficace.
- moderniser et de numériser les outils de gestion de l'agence et du dispositif de création des micro-entreprises.
- encourager l'échange d'expérience à travers les programmes des organismes internationaux et des partenariats avec les agences étrangères d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise.
- assurer la gestion des micro-entreprises d'activités spécialisées, aménagées au profit des micro-entreprises.

1.2 Rôle de l'ANADE dans le financement des PME

Le rôle de l'ANADE dans le financement des PME est d'apporter un soutien financier aux entrepreneurs qui souhaitent créer ou développer leur entreprise. L'ANADE propose une gamme de produits financiers adaptés aux besoins des PME, notamment des prêts non rémunérés, des prêts bancaires à taux d'intérêt réduit et des garanties bancaires.

L'ANADE joue un rôle important dans le développement des PME en Algérie. Le financement des PME permet aux entrepreneurs de créer des emplois, de développer l'économie et de contribuer à la croissance du pays.

Voici quelques-uns des produits financiers proposés par l'ANADE pour le financement des PME :

- **Prêt non rémunéré** : ce prêt est accordé par l'ANADE pour financer la création ou le développement d'une micro-entreprise. Le montant du prêt est de 100 000 dinars algériens (environ 7 000 euros).
- **Prêt bancaire à taux d'intérêt réduit** : ce prêt est accordé par une banque partenaire de l'ANADE. Le taux d'intérêt du prêt est réduit de 100 % pour les jeunes entrepreneurs.
- **Garantie bancaire** : l'ANADE peut garantir un prêt bancaire accordé à une PME. Cela permet à la PME d'obtenir un prêt à un meilleur taux d'intérêt.

Pour bénéficier d'un financement de l'ANADE, les entrepreneurs doivent répondre à certains critères, notamment :

- Être âgé de moins de 40 ans

CHAPITRE II les modes de financement à la disposition des PME

- Disposer d'un projet d'entreprise viable
- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 ou plus

L'ANADE propose également un accompagnement aux entrepreneurs qui souhaitent bénéficier d'un financement. Cet accompagnement comprend des formations, des conseils et un suivi personnalisé.

2 Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI).

Cette agence a été créée en 2001. Son rôle consiste à accompagner les investisseurs techniquement, financièrement et fiscalement dans la réalisation de leurs projets. Depuis sa création jusqu'à 2017, l'ANDI a financé quelques 63.235 projets pour un montant total de 14.300 milliards de DA pour 1.231.594 emplois créés. Le tableau ci-après détaille ces chiffres par secteur d'activité. Nous indiquons en gras la part de l'industrie.⁴⁰

Tableau 2 Répartition sectorielle des projets ANDI cumulés de 2002 à 2017

	Nombre de projets (en % du total)	Montant des projets (en % du total)	Emplois	
			En (%) du total	Taille moyenne
Agriculture	2,12	1,82	4,49	41
BTPH	17,44	9,31	19,68	22
Industrie	20,84	58,56	43,73	42
Services	59,60	30,31	32,10	10
Total	100	100	100	19

Source : Données de l'ANDI publiées sur les bulletins statistiques de la PME.

La répartition sectorielle des projets ANDI, révèle la prédominance du secteur de l'industrie en termes de montants investis (58,56%) et d'emplois créés (43,73%), suivie par les services, le BTPH et l'agriculture. La taille moyenne des entreprises industrielles (42 employés par PME) est nettement plus élevée que celles des services (10 employés par PME) ou des BTPH (22 employés par PME). Comparativement, à la taille moyenne de toutes les entreprises qui ne dépasse pas les 3 employés par PME, le dispositif ANDI affiche une bonne perspective en termes de création d'emplois, car il est le seul dispositif qui crée des entreprises de taille largement supérieure à la moyenne. En général, nous pouvons dire que le dispositif ANDI affiche une forte dynamique de création des entreprises industrielles, ces dernières étant considérées comme les seules capables de relancer la croissance

⁴⁰ Promouvoir les PME industrielles en Algérie : Quelle politique adopter ? ; Djamilia GRIBI1 , Pr/ Ahcène AMAROUCHE , Dr/ Karim SI LEKHAL 22/01/2022

CHAPITRE II les modes de financement à la disposition des PME

économique et de créer davantage d'emplois durables. Cette situation confirme la nouvelle orientation de la politique économique algérienne qui encourage les PME privées et spécialement les entreprises industrielles dans l'espoir de construire une industrie autonome, capable de réaliser un décollage économique effectif. Reste que, en pourcentage du nombre total de projets financés par cette agence, le nombre de projets industriels est faible, ce qui reflète les faibles dispositions des investisseurs à créer des entreprises industrielles.

CONCLUSION

Il convient de souligner l'importance de fournir des financements aux PME. Ce financement permet aux PME de croître, d'innover et de créer des emplois. Différents types de financement tels que les prêts bancaires, les subventions publiques et les investissements privés jouent un rôle essentiel dans la croissance et le développement durable des PME. Il convient toutefois de noter que l'obtention de ce type de financement peut s'avérer complexe et nécessite souvent une solide planification financière, ainsi qu'une solide compréhension des différentes options disponibles. Malgré ces défis, il est encourageant de constater que de nombreux secteurs publics et privés s'efforcent activement d'améliorer l'accès des PME au financement.

En apportant un soutien financier à ces petites entreprises, nous contribuons à la création d'emplois et à la revitalisation des économies locales. Il est donc nécessaire de continuer à développer et à diversifier les canaux de financement des PME afin de soutenir leur développement et de promouvoir l'innovation et la compétitivité.

Chapitre III Etude d'un cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

Après avoir vu et présenter la PME et le mode de financement bancaire de cette dernière, nous allons consacrer ce dernier chapitre à l'étude d'un cas pratique pour illustrer et voir la façon de traitement des dossiers de financement de la création d'une PME

Ainsi, nous allons suivre dans ce chapitre les projets soumis à l'étude, depuis le dépôt du dossier, jusqu'à l'établissement final de la demande de crédit et la mise en place de celui-ci, mais avant de traiter le dossier de crédit, nous présenterons l'institution auquel a été soumise la demande d'octroi de crédit qui est la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)

Notre étude sera organisée en trois (3) sections, dans la première section, nous allons présenter l'organisme d'accueil (BADR). La deuxième section portera sur l'évaluation du dossier de financement de la création d'une PME, et pour la troisième section portera sur Résultats de l'étude : contraintes et perspectives pour la PME.

Section I : présentation de l'organisme d'accueil de la Banque BADR et la agence 358

Dans ce premier chapitre nous allons présenter l'histoire de la BADR Son Évolution, ses missions, ainsi que sa structure.

1 Présentation de la banque

1.1 Historique de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural :

La banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) est une banque Publique créée par le décret 82-106 du 13 Mars 1982 avec pour mission du développement du secteur agricole et promotion du milieu rural.

Constituée initialement de 14 agences cédées par la Banque Nationale d'Algérie (BNA), son réseau compte aujourd'hui 291 agences 42 succursales (groupes régionaux d'exploitation). Près de 7000 cadres et employés activent au niveau des structures centrales, régionales et locales. De ce fait la BADR est la plus grande banque d'Algérie de par l'importance de son réseau et

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

de ses effectifs.

Véritable outil de développement de l'agriculture et du monde rural, la BADR entame depuis sa création un vaste programme d'action, visant répondre le rapidement et efficacement aux besoins de sa clientèle. D'ailleurs, elle est la première banque à concrétiser le concept de la « banque assise

1.2 Evolution de la banque:

Trois étapes caractérisent l'évolution de la BADR :

1982 - 1990:

Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif, d'asseoir sa présence dans Le monde rural en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole.

Elle a acquis une notoriété et une expérience certaine dans le financement de

l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'industrie mécanique agricole.

Cette spécialisation s'inscrivait, alors, dans un contexte d'économie planifié où

Chaque banque publique avait son champ d'intervention.

1991 - 1999:

La loi 90/10 ayant mis à la spécialisation des banques, la BADR son champ

D'intervention aux autres secteurs d'activité, et notamment, vers les PME/PMI, tout en restant un partant un partenaire privilégié du secteur agricole.

2000 -2003:

L'étape actuelle se caractérise par la nécessaire implication des banques publiques

dans la relance des investissements productifs et la mise en adéquation de leurs activités et du niveau de leurs prestations avec les principes de l'économie de marché. En matière d'intervention dans le financement de l'économie, la BADR a considérablement augmenté le volume des crédits consentis aux PME/PMI du secteur privé (toutes branches confondues) tout en accroissant son aide au monde agricole para agricole.

Afin de se mettre au diapason des profondes mutations économiques et sociales et répondre aux attentes de la clientèle, la BADR a mis en place un programme d'action quinquennal, axé

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

notamment sur la modernisation de la banque, l'amélioration des prestations, ainsi que l'assainissement comptable et financier.

1.3 Mission et objectifs de la BADR:

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole, assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau des populations rurales.

1.3.1 Les missions de la BADR:

- Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie.
- L'ouverture de compte à toute personne faisant la demande.
- La réception des dépôts à vue et terme.
- La participation à la collecte de l'épargne.
- La contribution au développement du secteur agricole.
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agro-alimentaires, agro-industrielles et artisanales.
- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements

Financiers des entreprises domiciliées.

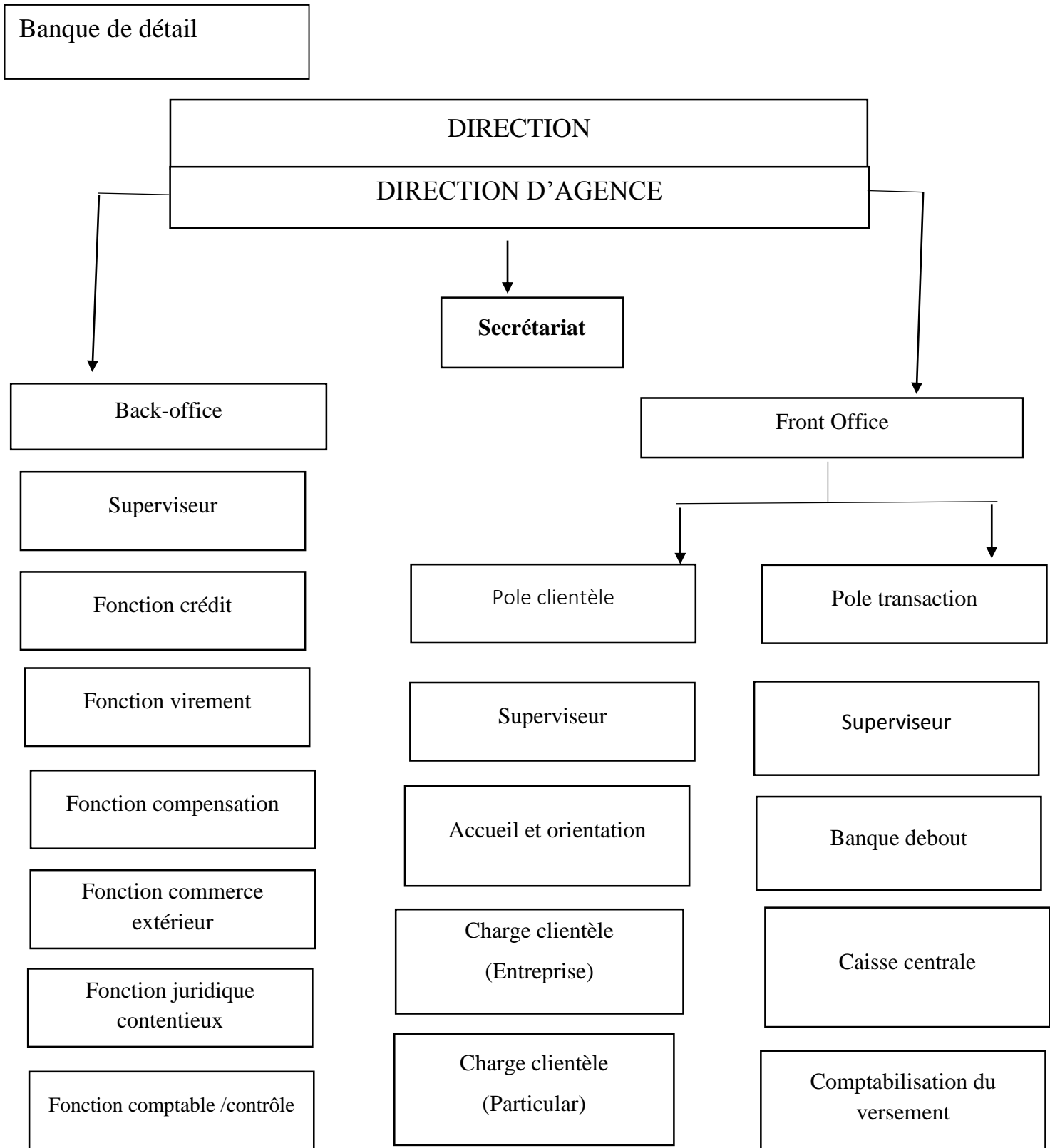
1.3.2 Les objectifs de la BADR :

- L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant.
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins.

L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.

- Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériales telles que le marketing, et d'une nouvelle gamme de produits

1.4 ORGANICRAMME DE L'AGENCE LOCALE D'EXPLOITATION
AKBOU 358

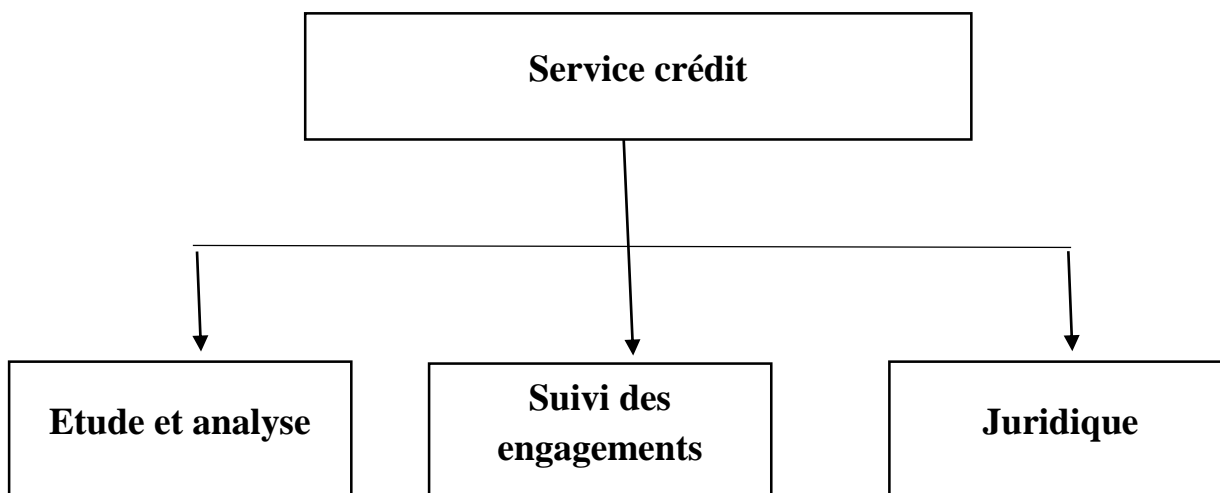


1.5 La présentation de service credit

1.5.1 Organisation de service crédit

Le service crédit est organisé de manière à couvrir convenablement les différentes phases du montage d'un dossier de crédit. Pour cela, il prévoit trois cellules (étude et analyse) et cellule (suivi des engagements). La cellule (juridique) pour le suivi du contentieux et de la gestion administrative.

Schéma 2 illustrant l'organisation de service crédit au niveau de l'agence



1.5.2 La cellule « Etude et analyse »

Cette cellule est composée de chargés de clientèle dont leurs tâches se résument à la réception et vérification des dossiers de crédits et de chargé d'étude dont leur travail consiste en l'étude et montage de ces dits dossiers. Elle a pour principales missions:

- Etudier et analyser les demandes de crédit et proposer les concours à mettre en
- Présentation des demandes de crédit aux comités de crédit de l'agence et du groupe
- Notifier à la clientèle les crédits accordés;
- Assurer la confection et/ou la transmission des dossiers concernés par le contrôle à posteriori à la banque d'Algérie :
- Suivre régulièrement l'évolution de l'activité des entreprises financées;
- Informer, assister, et conseiller la clientèle
- Suivi conjointement avec la cellule « suivi des engagements » l'utilisation des crédits et leur remboursement,

- Réception et enregistrement chronologique des dossiers des crédits;
- S'assurer de la conformité des dossiers ou triple fiscal, administratif et comptable;

1.5.3 La cellule « suivi des engagements » et la cellule « juridique »:

La cellule des engagements est composée également de chargés de clientèle et de chargés d'étude qui ont pour missions le suivi et la gestion des dossiers de crédit et de recouvrement des créances. En ce qui concerne la cellule juridique elle est l'interlocutrice des différents services d'exploitation et administration, elle est chargée de tous les problèmes d'ordre juridique et du suivi des règlements des opérations faisant l'objet du contentieux, et aussi du recouvrement des créances litigieuses et contentieuses ces deux cellules sont complémentaires elles ont pour principale mission

- Etablissement et gestion administrative des autorisations de crédit
- Procéder au recueil des garanties exigées à la mise en place des crédits;
- Etablir et délivrer les actes d'engagement (conventions de crédits, actes caution et d'aval...etc.);
- Mise en place et suivi des crédits accordés,
- Veiller au remboursement des crédits échus;
- Suivre l'application des conditions de banque d'une manière générale notamment les engagements par signature;
- Suivre la remise des mains levées relatives aux cautions et avals délivrés
- Exécuter les opérations liées au volet juridique et contentieux (saisie arrêt, avis à tiers détenteur, mise en demeure, demande de transfert des ressources au précontentieux ou contentieux,...);
- Elaborer et adresser à bonne date les statistiques destinées au groupe et aux structures de contrôle concernées.

Section II : Examen et évaluation d'un dossier de financement de la création d'une PME

I CONSTITUTION DU DOSSIER DU CREDIT:

➤ Dossier à fournir d'un crédit d'investissement:

Un crédit d'investissement est un crédit à moyen ou long terme avec une durée déterminée. Fort et déterminé. Remboursez votre dette selon un plan de remboursement prédéterminé Convenu. Pour créer un dossier de crédit investissement, vous devez :

- Une demande écrite signée par le client indiquant le type de support demandé. Montant, durée, objet et conditions de remboursement.
- Statut juridique.
- Copie du CV du dirigeant + carte d'identité.
- Attestation fiscale et quasi-financière ou plan de remboursement officiellement certifié. Frais antérieurs au bureau des impôts.
- Registre du commerce.
- Titre de propriété ou contrat de location des locaux où se déroulera l'activité.
- Recherche technico-économique.
- Solde d'ouverture et solde projeté sur la durée du prêt.
- Facture pro forma pour l'équipement à acheter et estimation des travaux à effectuer.
- Planification financière.

1 Présentation de projet

Le projet consiste en mise en place d'une ligne de fabrication de caisse en plastique, selon le registre de commerce de client est autorisé a exercé l'activité de fabrication d'emballage en plastique dont il va spécialisé dans la fabrication des cagets pour fruits et légumes de se fait le projet nécessite la mise en place d'une linge de fabrication de ce produit.

2 Désignation du projet :

- Installation d'un linge de fabrication de caisse en plastique pour emballage de fruits et légumes
- Objectifs : production 800 caisse e plastique par jour soit plus de 2000 caisse par an.
- Nature des matières premières : plastique granulé
- Nature du produit fini : caisse en plastique pour fruits et légumes

2.1 Détermination le cout et financement du projet

2.1.1 Structure d'investissement

Designation	Montant
1-Equipements d'élevage :	14 648 750
<ul style="list-style-type: none">• Acquisition d'un linge d'injection• Acquisition d'un moule injection plastiques 30*5*22• Acquisition d'un moule injection plastique 3*50*18	8 729 250 3 046 940 2 672 560
Totale	14 648 750

Investissement de client consiste en l'acquisition d'une machine d'un fonction en plastique pour son activité de fabrication de cagette en plastique destiné pour les fruits et légumes, le montant total d'investissement n'élève à 14 648 750 DA

2.1.2 Structure de financement

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

Designation	Montant	Le taux de financement
Crédit bancaire	10 850 000	74%
Apport personnel	3 798 750	26%
Montant totale	14 648 750	100%

Commentaire : selon la demande de client le financement sollicité est de 11 719 000 DA qui représentent de 80% de projet cependant la banque lui a accordé à crédit selon le structure de financement ci-dessus dont financement bancaire s'élève a 74 % soit 10 850 000DA et un apport personnel de 3 798 750 DA représentant 26% du projet

3 Les charges d'exploitation

Le processus de la fabrication se fait par approvisionnement en matière première (plastique en granulé). La production débutera la 1^{ère} année avec 800 caisses par jour, passera à 1200 caisses par jour la deuxième année pour atteindre 1600 caisses par jour la troisième année.

3.1 Achat de plastique en granulé

1^{ère} année :

4quintaux x de plastique en granulé par jour à raison de 15000 da le quintal et sur 275 jours par an soit :

- $4\text{quintaux} \times 15000 \times 275 \text{ jours} = 16\,500\,000$

2^{ème} année :

Pour produit 1200 caisse il nous faut 6 quintaux en plastique granulé, soit :

4 \longrightarrow 800

X \longrightarrow 1200

- $1200 \times 4 / 800 = 6$
- $6 \text{ quintaux} \times 15000 \text{ da} \times 275 \text{ jours} = 24\,7500\,00$

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

3, 4,5^{eme} année

Pour produit 1600 caisse il nous faut 8 quintaux en plastique granulé soit :

$$6 \longrightarrow 1200$$

$$x \longrightarrow 1600$$

- $6 \times 1600 / 1200 = 8$
- $8 \text{ quintaux} \times 15000 \times 275 \text{ jours} = 33\,000\,00 \text{ DA}$

3.2 Alimentation en eau

1^{ere} année

0,5 M³ d'eau par jour à raison de 200 da la tonne et sur 275 jours et travail par an soit :

$$0,5 \text{ m}^3 \times 200 \times 275 \text{ jours} = 27\,5000 \text{ DA} \text{ sociales comprises soit :}$$

3.3 Mais d'ouvre:

- $412500 \times 2 \text{ employé} = 825000 \text{ DA}$

3.4 Frais de transport

Estime à 1000 da par jour durant 275 jours ouvrable le besoin en frais de transport est estimé

$$1000 \text{ da} \times 275 \text{ jours} = 275000 \text{ da}$$

3.5 Frais de maintenance

- 1 375 00 DA

3.6 Frais de représentation, et démarche

- 1 375 00 DA

3.7 Frais de divers

- 500 00 DA

3.8 Frais financière

Tableau 3 : Tableau d'amortissement du crédit d'investissement

Ce tableau représente l'amortissement du crédit d'investissement au **taux d'intérêt de 5.5%** sur une **durée de 8ans**, avec une bonification de 5ans et un différé de 3ans.

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

Amortissement capital	10 8500 00	8 6800 00	6 5100 00	4 3400 00	2 1700 00
Annuité (principal)	2 1700 00	2 1700 00	2 1700 00	2 1700 00	2 1700 00
L'intérêt	596 750	477 400	358 050	238 700	119 350

3.9 Amortissements

Tableau 4 : Détermination d'amortissement des équipements

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4	VR
Amortissements des équipements	1 8310 94	1 8310 94	1 8310 94	1 8310 94	1 831094	5 4932 81

Commentaire : l'amortissement des équipements est fait sur une durée de 8 ans dont le montant de l'amortissement annuelle est 1 8310 94 DA et une valeur résiduelle 5 4932 81 DA consternant les 3 dernières années

4 Les ressources d'exploitations

• Produits :

- ❖ Caisse d'emballage dès la 1^{ère} année :
800 caisse * 275 jours * 100 DA= 22 0000 00DA
- ❖ Caisse d'emballage dès la 2^{ème} année :
1200*275jours* 100da =33 0000 00DA
- ❖ En période de croisière que nous projetons à la troisième année,
La production sera de 1600 caisses d'emballage par jours. Estime à 100 da l'unité, le montant du vent sera de 1600 caisse * 275*100da soit : 44 0000 00

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

5 Calculer TCR

Tableau 5 TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
produit vendue	22000000	33000000	44000000	44000000	44000000
matière fournir consommé	16500000	24750000	33000000	33000000	33000000
service transport	275000	275000	275000	275000	275000
autre service	275000	275000	275000	275000	275000
VA	4950000	7700000	10450000	10450000	10450000
frais personnels	825000	825000	825000	825000	825000
frais financière	596750	477400	358050	238700	119350
frais divers	550000	550000	550000	550000	550000
autre charge	385000	385000	385000	385000	385000
amortissement	1831094	1831094	1831094	1831094	1831094
RBE	762156	3631506	6500856	6620206	6739556
IBS	0	944191,56	1690222,56	1721253,56	1752284,56
revenue net d'exploitation	762156	2687314,44	4810633,44	4898952,44	4987271,44
dotation d'amortissement	1831094	1831094	1831094	1831094	1831094
CAF	2593250	4518408,44	6641727,44	6730046,44	6818365,44

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

Commentaire : Les données financières présentées ci-dessus indiquent que l'entreprise est en bonne santé financière. Les revenus et les marges bénéficiaires augmentent d'année en année. L'entreprise est également en mesure de générer des flux de trésorerie positifs.

6 Emplois et des ressources

Tableau 6 : Emplois et des ressources

Désignation	N	N+1	N+2	N+3	N+4
<u>ressources</u>					
CAF	2593250	4518408	6641727	6730046	6818365
VRI					5493281
Apport	3798750				
Crédit	10850000				
total ressources	17242000	4518408	6641727	6730046	12311646
<u>Emplois</u>					
investissement	14648750				
remboursement	2170000	2170000	2170000	2170000	2170000
total emplois	16818750	2170000	2170000	2170000	2170000
flux trésorerie	423250	2348408	4471727	4560046	10141646
coefficient (5,5%)	0,947867	0,898452	0,851614	0,807217	0,765134
flux de trésorerie actualisé	401184	2109932	3808185	3680947	7759719
flux de trésorerie cumulé actualisé	401184	2511116	6319302	10000249	17759967

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

Commentaire : Sur la base des données présentées, on peut extraire que l'entreprise est en bonne santé financière. Elle dispose de ressources suffisantes pour financer ses activités et ses investissements.

7 Calculer les indices financiers

7.1 Le critère de la Valeur Actuelle Nette (VAN)

$$VAN = \sum_{n=1}^n CF (1+t)^{-n} - I_0$$

$$Van = 17\,759\,967 - 14\,648\,750$$

$$Van = 3\,111\,217 \text{ DA}$$

Le projet dégage une van positive ce que signifie que le projet est rentable sur une durée de 5 ans.

7.2 Le délai de récupération du capital investi (DR)

$$I = 14\,648\,750$$

$$10\,000\,249 < 14\,648\,750 < 17\,759\,967$$

$$DR = 4 \text{ ans} + 12 \text{ mois} * \frac{14\,648\,750 - 10\,000\,249}{17\,759\,967 - 10\,000\,249}$$

$$17\,759\,967 - 10\,000\,249$$

$$DR = 4 \text{ ans} + 12 \text{ mois} * 0,60$$

$$DR = 4 \text{ ans} + 7,2 \text{ mois}$$

$$DR = 3 \text{ ans} + 7 \text{ mois} + 0,2 * 30 \text{ jours}$$

$$DR = 3 \text{ ans} + 7 \text{ mois} + 6 \text{ jours}$$

7.3 L'indice de profitabilité (IP)

$$IP = \frac{\text{Somme des cash-flows actualise}}{I}$$

$$IP = \frac{17\,759\,967}{14\,648\,750} = 1,21$$

CHAPITRE III Etude cas de financement bancaire d'un projet de création d'une PME au niveau de la BADR

IP>1

Donc projet est rentable financièrement

Section III : Résultats de l'étude : contraintes et perspectives pour la PME

L'étude sur les contraintes et perspectives des PME a été menée auprès d'un panel de 100 dirigeants de PME de différentes tailles et secteurs d'activité. Les résultats de l'étude ont mis en évidence les principales contraintes auxquelles sont confrontées les PME, ainsi que les perspectives de développement pour ces entreprises.

1 Contraintes

Les PME sont confrontées à de nombreuses contraintes, notamment :

❖ Les contraintes financières

La contrainte financière est la contrainte la plus fréquemment citée par les dirigeants de PME. En effet, les PME ont souvent des difficultés à obtenir des financements bancaires, en raison de leur taille, de leur manque de garanties et de leur faible historique financier.

Les PME ont besoin de financements pour démarrer leur activité, se développer ou faire face à des difficultés financières. Cependant, les banques sont souvent réticentes à financer les PME, car elles considèrent ces entreprises comme plus risquées que les grandes entreprises.

❖ Les contraintes réglementaires

Les PME sont également soumises à une réglementation complexe et parfois contraignante, qui peut entraver leur développement. La réglementation concerne de nombreux aspects de l'activité des PME, tels que la fiscalité, le droit du travail, l'environnement ou la sécurité. La complexité de la réglementation peut rendre difficile pour les PME de se conformer à toutes les exigences, ce qui peut entraîner des coûts supplémentaires et des retards.

❖ Les contraintes concurrentielles

Les PME sont également confrontées à une concurrence accrue de la part des grandes entreprises et des entreprises étrangères. Les grandes entreprises ont souvent des avantages en termes de taille, de ressources et de pouvoir d'achat. Les entreprises étrangères peuvent bénéficier de coûts de production plus faibles et d'un accès à de nouveaux marchés.

2 Les perspectives de développement

Malgré les contraintes auxquelles elles sont confrontées, les PME ont également des perspectives de développement prometteuses. En effet, les PME sont souvent plus innovantes que les grandes entreprises et elles sont à l'origine de nombreux nouveaux produits et services.

Les perspectives de développement des PME sont les suivantes :

- Le développement des marchés, notamment les marchés à l'export, est une perspective de croissance importante pour les PME.
- L'innovation est également un facteur de croissance important pour les PME. Les PME sont souvent à l'origine de nouvelles innovations, qui peuvent leur permettre de se différencier de la concurrence.
- La digitalisation offre aux PME de nouvelles opportunités de développement, notamment en termes de productivité, de communication et de commercialisation.

Conclusion

Le présent projet porte l'analyse du dossier de financement de la création d'une PME montre que le projet est viable sur le plan économique. Le marché cible est bien défini et la concurrence est faible. Le produit ou service proposé est innovant et répond à un besoin réel. La stratégie de commercialisation est efficace.

Notre étude basée sur des données concrètes et objectives prévoit une rentabilité incontestable du projet.

L'analyse des différents paramètres de gestion laisse entrevoir que l'activité future de ce projet générera une capacité suffisante d'autofinancement pour honorer ses engagements par l'accumulation des cash-flows générés par l'activité.

En matière de garantie l'entreprise est disposée à mettre au profit de la banque L'hypothèque du terrain d'assiette, ainsi que toute forme de garantie que la banque jugera utile pour sécuriser son engagement dans le financement de ce projet.

Conclusion générale

Dans ce présent mémoire, nous essayons de comprendre sous différents angles L'essence de la relation entre les banques et les petites et moyennes entreprises est le crédit bancaire. A travers les trois chapitres de ce livre, nous essayons d'Introduction aux PME, leur rôle dans l'économie et leurs outils Prévoir la possibilité de le financer.

En ce sens, nous avons étudié la gamme de crédit services bancaires fournis par les banques à ces entreprises, puis décrire Techniques d'analyse et d'évaluation développées à travers l'étude de cas réels. Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle important dans le développement économique et la vitalité économique Par: création d'emplois, contribution à la croissance, réduction des importations et les objectifs d'exportation. Mais les PME rencontrent parfois des obstacles Facteurs importants entravant son développement interne, notamment les enjeux suivants: Faiblesses de l'autofinancement et complexité des procédures à suivre pour obtenir un financement Crédit bancaire. Pour les petites et moyennes entreprises, le financement bancaire n'est pas facile car Outre une série de difficultés telles que la hausse des taux d'intérêt et le manque de fonds, Transparence et manque de garanties, donc risque élevé pour les banques Qui promet d'accorder du crédit.

Parmi les principaux sujets de préoccupation des banques concernant les PME, nous citerons Le premier est la faiblesse des fonds propres, qui est à l'origine des réticences des promoteurs. Dans la recherche d'autres actionnaires, la rareté des liquidités disponibles et la sous-estimation des coûts de fonctionnement et d'investissement ont fait peser le poids du prêt important. Deuxièmement, nous souhaitons souligner les lacunes des petites et moyennes entreprises (ressources humaines, comptabilité, gestion administrative, etc.) Le seul décideur est souvent le patron La modération dans les affaires et la formalisation encouragent l'erreur, la fraude et le désavantage régularité du processus.

Enfin, il y a un manque de capacités de gestion et un manque de vision pour l'avenir. Entreprise de nombreuses entreprises sont nées des idées impulsives d'entrepreneurs sans prendre en compte Vision déformée du chiffre d'affaires prenant en compte l'analyse du marché et de la concurrence Cela affecte la capacité de la banque à rembourser sa dette impayée.

Dans le cas des banques, on peut attribuer au moins trois responsabilités Tout d'abord, il convient de noter qu'il n'existe aucun moyen de contrôler l'encours déposé par le banquier.

CONCLUSION GENERALE

Un malaise face à la fragilité de l'organisation et à l'incapacité de prédire l'avenir Les PME n'attribuent donc pas un véritable rôle de conseil aux banquiers. La deuxième responsabilité de la banque est bien le manque de managers dédiés Manque de gestion des dossiers de financement pour les petites et moyennes entreprises Procédures pour tenir compte du conservatisme de l'information financière.

Enfin, la troisième lacune des banques est l'environnement institutionnel. Le forçant à améliorer ses conditions.

Liste des abréviations

ANDI: L'Agence nationale du développement des investissements
ANSEJ: Agence National pour le Soutien à l'Emplois des Jeunes
BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BFR:Boin de Fond de Roulement
BFRE: Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BNA: Banque Nationale d'Algérie
C.G.P.M.E: Confédération Générales des Petites et Moyennes Entreprises
CAF: Capacité d'Autofinancement
CF: Cash-Flows
CNAC: Caisse Nationale d'Assurance Chômage
DR: délai de récupération du capital investi
EBE: Excédent Brut d'Exploitation
FR: Fond de Roulement
INSEE: L'Institut national de la statistique et des études économiques
IP: L'indice de profitabilité
NTIC: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE: l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique
PME : Petite Moyenne Entreprise
PMI:Petite et Moyenne Industrie
RBE:Resultat Brut d'Exploitation
SARL: société à responsabilité limitée
SFS: Sociétés Financières Spécialisées
TCR: TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS
TPE: très petite entreprise
VA: Valeur Ajouté
VAN: Valeur Actuelle Nette
VRI: Valeur résiduelle

Liste des tableaux

TABLEAU 1:ÉVOLUTION DES PME EN ALGÉRIE DURANT 2001-2013	23
TABLEAU 2 RÉPARTITION SECTORIELLE DES PROJETS ANDI CUMULÉS DE 2002 À 2017	477
TABLEAU 3 : TABLEAU D'AMORTISSEMENT DU CRÉDIT D'INVESTISSEMENT.....	59
TABLEAU 4 :DÉTERMINATION D'AMORTISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS	60
TABLEAU5 TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS	62
TABLEAU 6: EMPLOIS ET DES RESSOURCES.....	64

Liste des Schémas

SCHÉMA 1 CLASSIFICATION DES PME	13
SCHÉMA 2 ILLUSTRANT L'ORGANISATION DE SERVICE CRÉDIT AU NIVEAU DE L'AGENCE.....	54

Bibliographie

Ouvrage

- Bah Ibrahima, économie Droit Opticien Lunetier BTS 2e édition : Le Livre interactif, Editions OPHRYS, Paris, 2012, page 9.
- Brach-Thiel.D, le guide juridique du créateur d'entreprise, éditions Heures de France, Paris, 2007, page 16.
- Champroux.N, Frayssé.O, entreprises et entrepreneurs dans leur environnement en Grande Bretagne et aux Etats-Unies, Presse Sorbonne Nouvelle, 2005, page 65.
- De La Rochefoucauld. B, économie du tourisme, édition Bréal, 2007, Page 49.
- Denos.P , SARL, groupe Eyrolles, 2011, page 112.
- Fongang. David, la PME en Afrique : essai d'une définition commune, 2014, Harmattan , Paris, page13.
- Guillaume.S, Lescure.M, les PME dans les sociétés contemporaines de 1880 à nos jours, éditions scientifiques internationales, Bruxelles, 2008, page 192.
- Hamadan ben Ali « technique de choix d'investissement » édition 1999 page 25
- Higin Didace.A, le droit du développement et de l'intégration économique dans l'espace OHADA, édition l'Harmattan, Paris, 2014, page25
- Hoolandt, Joel Van , Knowledge management dans la PME , édition le manuscrit, Paris, 2005, page56.
- Hoolandt, Joel Van, op.cit, page 59.
- Isaia. J-P, Largvier. CH, gestion de la PME : guide pratique du chef d'entreprise, éditions Francis Lefebvre, 3ème édition, 2002, page 58.
- la gestion de trésorerie : Jean-François verdié Philippe Rousselot, 2e édition page 11 et 22.
- Levratto.N, les PME : définition, role économique et politiques publiques, édition De Boeck université,1 ère édition, Bruxelles, 2009, page21.
- Masch. Gérald, promotion et protection des petites et moyennes entreprises : les nouveaux instruments de droit privé, 2013, Lit verlag, berlin, page 15.
- Puraye.B, mémento des sociétés commerciales, Wolters Kluwer Belgium SA, 2007, page 255.
- Taylor. A, Dhenin J-F, Pico. PH, économie-droit, édition Bréal, 2004, page 89
- Wtterwulgher.R, La PME : une entreprise humaine, De Boeck & Larcier, Paris, 1998, page 14.
- Youssef Jamal « précis d'analyse financière de l'entreprise » édition 2003 page 114 et 115.

Articles, revues,

- Aly Diadjiry Coulibaly, La défaillance des PME belges: Analyse des déterminants et modélisation statistique, thèse de doctorat en science de gestion, université de

Louvain, 2004, page 8, sur le site <https://books.google.dz/books?isbn=293034444X>, consulté le 12/08/2016.

- Annick Schott-Seraudie, Zahir Yanat, Zouhair Laarraf, « le dirigeant de pme à l'heure de la responsabilité sociale des entreprises », Recherches en communication, n° 29, 2008, sur le site sites.uclouvain.be/rec/index.php/rec/article/download/6131/5851, consulté le 07/10/2017.
- AZZAOUI KHALED : LE FINANCEMENT DES PME ET LES MECANISMES DE GARANTIE EN ALGERIE : 30.06.2016
- El Saady., « le role des petites et moyennes entreprise (PME) au sein des économies méditerranéennes : l'expérience Egyptienne », revue économie et territoire, 2011, sur le site consulté le 05/10/2014
- Farida MERZOUK ,(2009),PME et compétitivité en Algérie ,université de Bouira-Algérie, N°238N
- Geay Annie, « PME 2012, rapport sur l'évolution des PME », la documentation française 2012, sur le site www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000083.pdf, consulté le 15/02/2018.
- La Problématique de Création des PME Innovantes en Algérie:Étude de cas sur les PME Innovantes du Secteur TIC Dr. Mimouni Yassine Dr. Bougutaia Soufyane 28/11/2018
- LA RELATION BANQUE-PME : DES LIMITES DES PRECEPTES THEORIQUES A LA PROPOSITION DE NOUVELLES PERSPECTIVES D'ANALYSE ; NGONDI ATANGANA Denise Michèle ; 30/07/2020
- La relation Banque-PME : Etude exploratoire en Algérie ; Djaber BEZTOUH ; Mohammed ACHOUCHE ; 10/10/2018
- Le capital investissement moyen alternatif de financement pour les PME et les startup Alternative average private equity financing for SMEs and startups , Dr. Djaber BEZTOUH, 30/03/2021
- Le dispositif de la CNAC à la loupe ; HIMRANE MOHAMMED ; 04/06/2019
- Le rôle de la PME en Algérie : étude comparative avec la PME dans les pays de la Triade Hocine IFOURAH 01-06-2015
- OSEO ; Bilan du plan de relance ; Direction de l'évaluation ; Novembre 2011
- Promouvoir les PME industrielles en Algérie : Quelle politique adopter ? ; Djamilia GRIBI1 , Pr/ Ahcène AMAROUCHE , Dr/ Karim SI LEKHAL 22/01/2022
- Rationnement Des Crédits Bancaires Source Du Développement Du Crédit- Bail : Cas Des Pme Algériennes ; Zirek Sawsen ; 01/06/2016
- SELHAMI Samia, MAHIDA Hanane, BOURI Sarah, « A la découverte de la PME en Algérie »
- Sources De Financement Des Petites Et Moyennes Entreprises (PME) Et Contraintes De Survie , Fadoua Anairi, Saïd Radi, septembre 2017
- Structure du capital et de la performance des PME algériennes Belouard Ali Nabil , Seder Salim , 01-10-2009

Les sites web

- www.credigo.fr

- www.difinitions-finanace.com
- www.insee.fr

- www.memoireoline.com
- www.toupie.org
- www.weareclimb.fr

Lois et règlements

- La loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant la loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise ,(JO DE LA REPUBLIQUE ALCERIENNE N°02) du 11/01/2017

Annexe

Demande d'un credit d'investissement

(1)
AKBOU LE 13/03/2016

Mr. HAMIDOUCHE Nachir

Village Ighil Nachir

Commune Ighram

Tél : 0593 47 84 99

A

Monsieur le Directeur de la BADR
Agence Akbou 358

Objet : demande d'un crédit d'investissement pour la réalisation
de mon projet de fabrication de caisses en plastique

vu que j'ai présenté mon dossier dans le cadre ETTAHADI et qu'il a été rejeté par les services de la DSA de Bejaïa pour motif de non concordance du projet avec la formule ETTAHADI, j'ai l'honneur d'introduire le même dossier en sollicitant votre haute bienveillance de bien vouloir m'accompagner dans la réalisation de mon projet cité en objet par un crédit d'investissement partiellement bonifié à hauteur de DA 11 719 000 remboursable sur 5 ans.

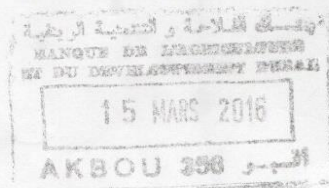
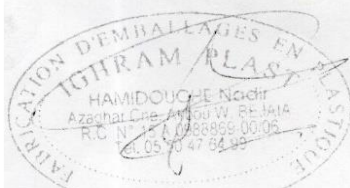
En effet, mon projet consiste en la création d'une unité de fabrication de caisses en plastique qui nécessite un équipement d'un montant de 14 648 750 DA et un matériel roulant de 5 935 000 DA, soit un total de 20 583 750 DA.

Toutefois, je vous informe que le matériel roulant je vais l'acquérir avec mes fonds propres ultérieurement et que le crédit sollicité ci-dessus représente 80% du montant des équipements (14 648 750DA)

Aussi, je vous informe que j'ai déjà acquis une machine avec mes fonds propres en septembre 2015 qui remonte à 12 000 000 DA.

En contre partie du crédit, je vous propose comme garantie l'hypothèque d'un terrain que je tiens en possession, expertisé à 44 360 000 DA et sur lequel mon projet sera implanté

Enfin, je reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements et veuillez agréer, Monsieur le Directeur mes salutations



Accusé de réception d'un dossier de crédit

(2)

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
ACCUSE DE RECEPTION D'UN DOSSIER DE CREDIT

AKB, le 20/03/16

Groupe Régional d'Exploitation de : BESAI Indice : 006

Agence Locale d'Exploitation de : AKB Indice : 354

- Reçu de : (1)
- Pour le compte de : (2)

Nature du crédit sollicité Exploitation Investissement

Montant du crédit sollicité : 1710.000 DA.

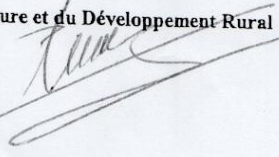
Délai de réponse fixé pour le dossier :

- 30 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Agences
- 35 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Régionaux
- 45 jours calendaires : dossiers relevant des pouvoirs Centraux

Cher client,
Le présent document vous permet de protester auprès de la Direction du Réseau d'Exploitation (DRE) en cas de non réception de la réponse de la Banque dans les délais fixés.
Coordonnées de la Direction :
Téléphone /Fax: 021/ 69-85-05
Il est précisé que les délais de réponse ne commencent à courir qu'à partir de la réception de l'intégralité des documents et informations réclamés (y compris les compléments).
L'accusé de réception ne vaut pas engagement, de quelque nature que ce soit, en matière d'octroi de crédit.

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

CHENNA Md. C
Chargé de Clientèle



1. Indiquer l'identité ou la raison sociale du demandeur du crédit
2. Préciser l'identité de la société émettrice de la demande.

Autorisation d'engagement

بنك الفلاحة والتنمية الريفية

(3)



شركة مساهمة ذات رأسمال قدره 33.000.000.000 دج س.ت. رقم ب 0011640 الجزائر العاصمة
مقرها الرئيسي بالجزائر - 17 شارع العقيد عميروش

BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL « AUTORISATION D'ENGAGEMENT » Date 08/05/2016 N°140/16

Organe de décision (1) : C.C.T GRE Date du comité 05/05/2016 PV N° 153/16
Structure émettrice (2) : GRE BEJAIA 006
Emprunteur : M^l ~~XXXXXXXXXX~~ NADIR Activité : Fabrication d'emballage en plastique.
N° de compte : 358.000171.300.20
Agence domiciliataire : AKBOU 358 GRE de rattachement BEJAIA 006
Code du Risque emprunteur
Groupe d'appartenance...../.....

Type de prêt ou de crédit	Montant (4)	Validité « 5 »	Date limite d'utilisat. « 6 »	Durée d'amort. « 6 »	Différé purifié « 7 »	Différé Total « 7 »	Taux ou marge « 7 »	Taux commission à engagement
Crédit relayé par CMT EQUIP partiel bonifié	10.850.000,00		01 AN	05 ANS				Taux en vigueur

Garanties bloquantes :

- Hypothèque terrain de 3272 m², situé à IGHIL OUMALOU village IGHIL NACER, commune IGHRAM, étendu aux constructions.
- Engagement de nantissement du matériel à financer et de souscription d'une police assurance multirisques avec avenant de subrogation au profit de la BADR.

Réserves bloquantes :

- Convention de prêt
- Procuration de renouvellement d'assurance.

Garanties non bloquantes :

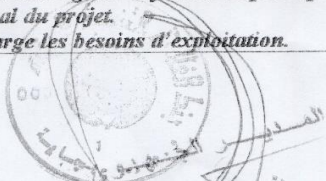
- Nantissement du matériel financé et souscription d'une police assurance multirisques avec avenant de subrogation au profit de la BADR.

Réserves non bloquantes :

- Chaîne de billet à ordre

Observations :

- Ne pas omettre de déclarer le dossier à la centrale des risques de la banque d'Algérie.
- La convention de prêt doit être enregistrée auprès de la chambre de l'enregistrement et du timbre territorialement compétente (siège social) et doit être recueillie et signée avant tout déblocage de fonds.
- Aut1 établie suivant factures proformas du 19/01/2016 et 26/12/2015 libellées en euro pour un montant Global de 125.000,00 au cours 1 euro=116 DA. Toutes fluctuations du cours de change est à la charge du Client.
- CMT destiné au financement d'une ligne d'injection de plastique et de différents moules injection plastique à hauteur de 70 % du cout global du projet.
- Le client aura prendre en charge les besoins d'exploitation.



Lettre d'acceptation

بنك الأفلان والتنمية الريفية

شركة مساهمة ذات أسئلة 33.000.000.000 ب 06 الجزائر العاصمة
0011640 الجزائر العاصمة



Cette lettre annule et remplace celle établie le 19/05/2016

Akbou, le 06/09/2016

- Agence domiciliaire : Akbou 358
- Numéro du compte client : 358 008671 300/10
- Numéro de dossier : 16-1100002
- Nom ou raison sociale de l'emprunteur : IGHIL NACER, IGHRAM
- Adresse ou siège social d l'emprunteur : IGHIL NACER, IGHRAM
- Activité : Fabrication d'emballage en plastique

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de financement, nous avons le plaisir de vous informer que notre Etablissement est disposé à vous octroyer le crédit suivant :

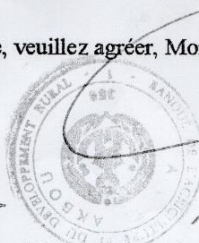
- Type de prêt : Credoc relayé par un CMT partiellement bonifié
- Montant : DA 10 850 000.00
- Taux de base : 05,50%
- Taux client : 05,50%
- Taux bonifié : /
- Date limite d'utilisation : 31/05/2017
- Durée d'amortissement : 60 mois
- Période de différé (éventuel) : Néant

Cependant, nous attirons votre aimable attention sur le fait que ce crédit ne pourra connaître de début d'utilisation que lorsque les réserves bloquantes citées ci dessous auront été levées :

- Hypothèque terrain de 3272m², situé à IGHIL OUMALOU village IGHIL NACER, commune IGHRAM, étendu aux constructions.
- Engagement de nantissement du matériel à financer
- Engagement de souscription d'une assurance multirisque avec subrogation de droit au profit de la BADR
- Procuration de renouvellement d'assurance.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

RVC
06/09/2016



BOUADI Karim
Directeur

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

S. S. : 17, Bd. Colonel Amirouche - ALGER / Tél : 021.64.72.64 à 70 / 72.72.88 / 72.72.90 / Télax : 55078
www.badr-bank.dz

Accord de prêt

بنك الفلاحة والتنمية الريفية



شركة مساهمة ذات رأسمال قدره 33.000.000.000 دج س.ت. رقم 00 ب 0011640 الجزائر العاصمة
مقرها الرئيسي بالجزائر - 17 شارع العقيد عميروش

اتفاقية القرض

بين الموقعين أسفله

بنك الفلاحة و التنمية الريفية (بدر) شركة مساهمة برأسمال قدره ثلاثة و ثلاثون مليار دينار جزائري
(33.000.000.000,00 دج) المسجلة بالسجل التجاري للجزائر العاصمة تحت رقم 00/11640 ب 00, الكائن مقرها
الاجتماعي بالجزائر العاصمة 17 شارع العقيد عميروش و الممثلة من طرف

السيد **محمد بن كريمة** مدير وكالة أقبو (358)

العنوان شارع العربي تواتي أقبو ولاية بجاية

المعين فيما يلي البنك

من جهة

و

السيد **محمد بن كريمة**

تاريخ و مكان الايداد: 09 سبتمبر 1979 بأقبو

العنوان: قرية إغويل ناصر بلدية إغرام

رقم الحساب 003358008671300010

المعين فيما يلي "المقترض"

مفتشية الضرائب

سجل القيد

في 25 JUL 2016

المقروض المقهضنة 15000

الحجم 29 اقبال 1016

صا 30862

من جهة اخرى



1

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

S. S. : 17, Bd. Colonel Amirouche - ALGER / Tél : 021 64.72.64 à 70 / 72.72.88 / 72.72.90 / Télex : 55078
www.badr-bank.dz

Table des matières

REMERCIEMENTS

DEDICACES

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
SECTION 1 : DEFINITION, CARACTERISTIQUES ET CLASSIFICATION DES PME.....	5
1.1 Définition de la petite et moyenne entreprise.....	5
1.1 Les approches quantitatives.....	5
1.1.1 Taille et indépendance du capital.....	5
1.1.1.2 Le primat du nombre de salariés.....	6
1.1.2 Les approches qualitatives.....	6
1.1.2.1 La dimension humaine.....	7
1.1.2.2 Le rapport BOLTON.....	7
1.1.2.3 L'approche multicritères.....	9
2. LES CARACTERISTIQUES DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.....	10
2.1 Caractéristiques universelles.....	10
2.2 Caractéristiques propres aux pays en développement.....	12
3 CLASSIFICATION DES PME.....	12
3.1 Classification en fonction du caractère juridique.....	13
3.1.1 Les entreprises privées.....	13
3.1.2 Les entreprises publiques.....	14
3.1.3 Les entreprises coopératives.....	15
3.2 Classification des PME selon l'activité.....	15
3.2.1 Classification par secteur économique.....	15
3.3 Classification des entreprises par domaine activité.....	16
SECTION 02 : LE ROLE DE LA PME EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	17
1 LE ROLE DE LA PME DANS L'ECONOMIE NATIONALE.....	17
1.1 La creation de l'emploi.....	18
1.2 Création de la valeur ajoutée.....	18
1.3 La participation à la distribution des revenus.....	18

2	ROLE DES PME DANS LE PROCESSUS D'INTERNATIONALISATION DE L'ECONOMIE : .	19
	SECTION 03 : LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN ALGERIE	20
1	DEFINITION DE LA PME.....	20
2	EVOLUTION DES PME ALGERIENNES	21
3	DISPOSITIFS ET MESURES PUBLICS POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT DES PME ALGERIENNES	23
3.1	Les dispositifs et programmes d'appui à la promotion des PME en Algérie.....	23
3.1.1	Ministère des petites et moyennes entreprises.....	24
3.2	Mesures d'accompagnement et de développement des PME Algériennes.....	26
	CONCLUSION.....	27
	SECTION 01 : LES BESOINS ET LES SOURCES DE FINANCEMENT D'UNE PME	30
1.	BESOINS DE FINANCEMENT D'UNE PME.....	30
1.1	Les besoins de financement liés à l'investissement.....	30
1.2	Les besoins de financement liés à l'exploitation	31
1.3	Besoins de financement lié à l'innovation	33
2	LES SOURCES DE FINANCEMENT DES PME	33
2.1	Le financement formel des PME.....	34
2.1.1	L'autofinancement.....	34
2.1.1.1	Les avantages liés à l'autofinancement	35
2.1.1.2	Les limites de l'autofinancement	35
2.1.2	Le capital risque.....	36
2.1.3	Le financement par crédit-bail.....	37
2.1.4	Le marché financier.....	38
2.1.5	Le financement bancaire	39
2.2	Le financement informel des PME.....	40
	SECTION 2 : LES CHOIX DE FINANCEMENT FACE AUX FORCES ET FAIBLESSE DES PME.....	42
1	LES FORCES ET FAIBLESSES DES PME	42
1.1	Les forces	42
1.1.1	L'efficacité	42
1.1.2	La flexibilité	42
1.1.3	La qualité et la simplicité des relations sociales	43

1.2	Les faiblesses :	43
1.2.1	Les problèmes liés aux dirigeants	43
1.2.2	L'insuffisance des fonds propres:	43
1.2.3	Non liquidité des fonds de roulement :	43
1.2.4	Les difficultés de croissance	44
1.2.5	La sous-capitalisation	44

SECTION 3 : FINANCEMENT DES PME PAR LES ORGANISEMES ET LES INSTITUTION DE SOUTIEN..... 45

1 L'AGENCE NATIONALE D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT (ANADE)..... 45

1.1 L'ANADE a pour missions: 45

1.2 Rôle de l'ANADE dans le financement des PME 46

2 AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS (ANDI). 47

CONCLUSION..... 49

CHAPITRE III ETUDE D'UN CAS DE FINANCEMENT BANCAIRE D'UN PROJET DE CREATION D'UNE PME AU NIVEAU DE LA BADR 50

SECTION I : PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCUEIL DE LA BANQUE BADR ET LA AGENCE 358..... 50

1 PRESENTATION DE LA BANQUE 50

1.1 Historique de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural : 50

1.2 Evolution de la banque:..... 51

1.3 Mission et objectifs de la BADR: 52

1.3.1 Les missions de la BADR: 52

1.3.2 Les objectifs de la BADR : 52

1.4 ORGANICRAMME DE L'AGENCE LOCALE D'EXPLOITATION AKBOU 358..... 53

1.5 La présentation de service credit 54

1.5.1 Organisation de service crédit 54

1.5.2 La cellule « Etude et analyse » 54

1.5.3 La cellule « suivi des engagements » et la cellule « juridique »: 55

SECTION II : EXAMEN ET EVALUATION D'UN DOSSIER DE FINANCEMENT DE LA CREATION D'UNE PME..... 56

I CONSTITUTION DU DOSSIER DU CREDIT: 56

1	PRESENTATION DE PROJET	57
2	DESIGNATION DU PROJET :	57
2.1	Détermination le cout et financement du projet	57
2.1.1	Structure d'investissement.....	57
2.1.2	Structure de financement.....	57
3	LES CHARGES D'EXPLOITATION.....	58
3.1	Achat de plastique en granulé.....	58
3.2	Alimentation en eau	59
3.3	Mais d'ouvre:	59
3.4	Frais de transport	59
3.5	Frais de maintenance	59
3.6	Frais de représentation, et démarche.....	59
3.7	Frais de divers	59
3.8	Frais financière.....	59
3.9	Amortissements	60
4	LES RESSOURCES D'EXPLOITATIONS	60
5	CALCULER TCR.....	62
6	EMPLOIS ET DES RESSOURCES	64
7	CALCULER LES INDICES FINANCIERES	66
7.1	Le critère de la Valeur Actuelle Nette (VAN)	66
7.2	Le délai de récupération du capital investi (DR).....	66
7.3	L'indice de profitabilité (IP).....	66
	SECTION III : RESULTATS DE L'ETUDE : CONTRAINTES ET PERSPECTIVES POUR LA PME.	68
1	CONTRAINTES.....	68
2	LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.....	69
	CONCLUSION.....	70

CONCLUSION GENERALE 71

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES SCHEMAS

BIBLIOGRAPHIE

Résumé

Le financement bancaire des PME est un sujet important pour le développement de ces entreprises. Les PME sont confrontées à des défis financiers spécifiques, tels que le manque de ressources personnelles et de garanties financières suffisantes pour obtenir un financement externe. Les banques jouent donc un rôle essentiel dans le financement de la croissance et du développement des PME.

Les petites et moyennes entreprises peuvent obtenir un financement bancaire par le biais de prêts à court terme, de prêts à moyen terme, de crédits à long terme et d'autres méthodes. Les banques évaluent le profil de crédit des PME en analysant leur historique financier, leurs actifs et leur capacité à rembourser leurs prêts.

Toutefois, les PME doivent également prendre des mesures pour améliorer leur attractivité financière aux yeux des banques en présentant un plan d'affaires solide, en améliorant leurs performances financières et en fournissant des garanties adéquates. Le financement bancaire des PME est donc un enjeu crucial pour leur croissance et leur réussite.

Mots clés : PME , banque ,source de financement , relation banque-entreprise

